

Le
n°38

Noailhac

info

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE NOAILHAC

JANVIER 2021

*Tout le conseil
municipal
vous souhaite*



*Une Bonne
et
Heureuse année
2021*

Dossiers : Un fossile exceptionnel

Des signaux de fumée à la fibre

Sommaire

Le mot du Maire3

VIE DE LA COMMUNE

Infos pratiques

Horaires mairie 4

Coordonnées mairie

Un accueil aménagé

Déchèteries : Horaires d'ouverture.....5

Assistantes maternelles

N° d'urgence

Les aides financières exceptionnelles...6

Protection des victimes de violence.....7

Certificats d'économie d'énergie.....8

Panneau Pocket

Elagage.....9

Le CRPF.....10

Laforêtbouge.fr.....11

Infos Mairie

Etat civil.....12

Repas des seniors

Plaques de rues.....13

Urbanisme.....13

Certificat d'urbanisme opérationnel

Déclarations préalables

Permis de construire

Le cimetière.....14

Nos routes s'améliorent.....14

Aménagements sur la CD38.....15

Bilan du recensement.....15

Les encombrants.....16

Le souterrain d'Orgnac.....16

Infos Com Com

Sirtom.....17

Bellovic.....18

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

Une rentrée très particulière.....19

L'école mange local20

ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

Lu, Vu, Entendu

L'été 2020.....21

Village à l'honneur21

Les journées du patrimoine.....22

Le Lady Prestige.....23

La presse s'intéresse à Noailhac..... 24

Week-end de marche Afghane.....24

News des associations

Zumba et yoga.....25

N M P.....26

Intervillages.....27

DOSSIER

Un fossile exceptionnel

.....28 à 34

DOSSIER

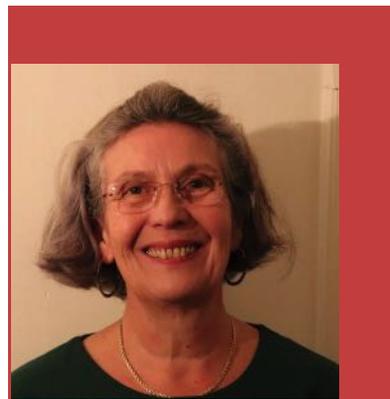
Des signaux de fumée à la fibre

.....35 à 52

EDITORIAL

Chères Noailhacoises et chers Noailhacois,

Nous voici de nouveau confinés et j'avoue que depuis le début de ce mandat j'ai hâte que nous puissions nous retrouver. Malheureusement ce n'est toujours pas le cas toutefois un rayon de soleil apparaît avec la reprise de l'école presque normalement. Pour nos anciens les temps ne sont guère faciles et j'ai une pensée particulière en cette période de fêtes pour eux. Pour tous les autres la période est stressante, les conditions sanitaires pèsent sur nos vies. Le manque de relationnel et de détente sont pesants. Toutefois nous allons y arriver et nous nous retrouverons avec encore plus de joie. Alors nous vous offrons ce numéro avec deux dossiers, le récapitulatif des travaux que vous n'avez peut-être même pas vus. La fibre et le Wifi public arrivent et nous permettront d'en faire encore plus facilement de communiquer.



11 Novembre 2020

Compte tenu des conditions sanitaires, la cérémonie du 11 novembre a été minimaliste. M. Feix, porte drapeau entouré de cinq membres du conseil municipal ont tenu à déposer une composition florale pour les soldats morts pour la France. La cérémonie fut écourtée et il n'y a pas eu non plus de buffet à la salle des fêtes en suivant.

Concours

« Ton
village de
demain »

orchestré par la
COMCOM

Dans le cadre de l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), le Midi Corrézien lance son premier concours de dessins, aux élèves du territoire !!

« Dessine ta commune dans 10 ans »



Réalise un dessin en imaginant à quoi pourrait ressembler ta commune dans 10 ans. Les dessins seront publiés sur la page Facebook Midi Corrézien, suivant 3 catégories (maternelle, primaire, collège). Ainsi, dans chacune d'entre elles, celui qui aura le plus de mention « J'aime » permettra à sa classe de gagner des entrées pour 1 des 3 musées situés sur la Communauté de Communes, le second et le troisième remporteront quant à eux des entrées pour la piscine de la Valaine à Collonges-la-Rouge ... Tous les dessins seront ensuite exposés dans les communes.



Comment participer ?
Dépose ton dessin dans la boîte aux lettres de ta mairie ou envoie sa photo à l'adresse mail suivante : dessins.midicorrezien@gmail.com avant le 15 Décembre 2020
N'oublie pas que ton dessin doit comporter au verso : ton nom, ton prénom, ta classe et le numéro de téléphone de tes parents !

★ Vœux ★

L'équipe municipale présente tous ses meilleurs vœux pour 2021 et de joyeuses fêtes de fin d'année.

Il n'y aura pas de présentation de vœux dans la salle des fêtes comme chaque année puisque tous les rassemblements festifs sont interdits. Nous sommes désolés de cet état de fait mais espérons qu'un vaccin vaincra la Covid19 et que nous pourrons de nouveau nous retrouver.

Mairie de Noailhac Horaires secrétariat

Lundi 9h00 - 12h30 Fermée au public
13h30 - 16h30 ouverte au public

Mercredi 16h00 - 18h30 ouverte au public

Vendredi 9h00 - 12h30 Fermée au public
14h00 - 18h00 ouverte au public

Permanence Maire ou Adjoint

Rendez-vous sur demande

Lundi 14h00 - 17h30

Congés secrétaire :
21 au 29 décembre 2020

Coordonnées Mairie :

7, rue des écoles

19500 Noailhac

Site internet :
www.noailhac19.fr

Mail :
mairie.noailhac19@wanadoo.fr

Tél :
05 55 25 42 09

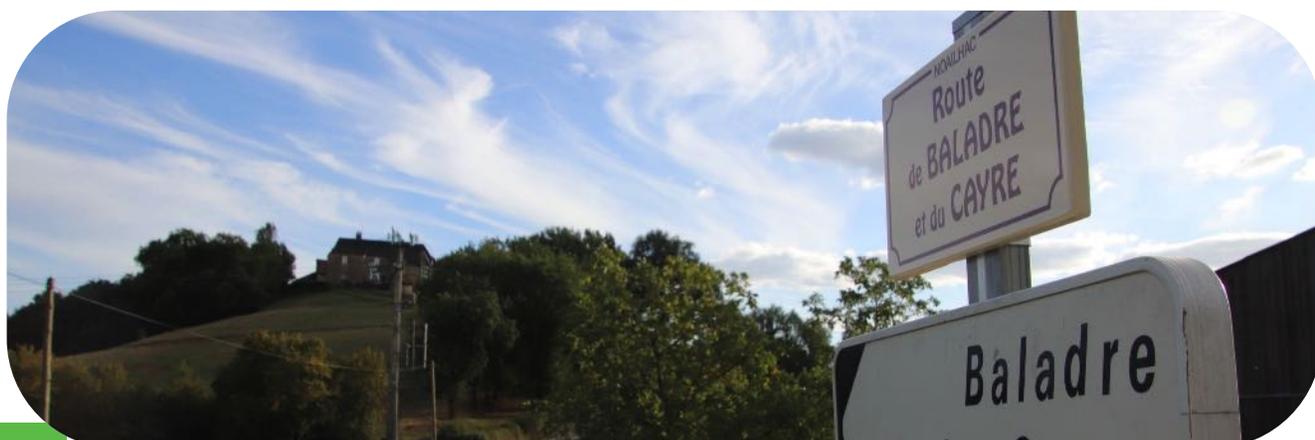
Ecole : 05 55 25 37 46

Un accueil aménagé

Nous vous accueillerons dans le respect des consignes sanitaires

- 1 personne à la fois
- Port du masque obligatoire
- Gel hydroalcoolique à disposition

Merci de votre compréhension



Déchèteries Horaires d'ouverture

Déchèterie Cosnac

Lundi	9h - 12h	
Mardi	9h - 12h	14h - 18h
Mercredi	9h - 12h	14h - 18h
Jeudi	9h - 12h	14h - 18h
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h
Samedi	9h - 12h	14h - 18h

Déchèterie St Julien Maumont

Lundi		14h - 18h
Mardi		14h - 18h
Mercredi		14h - 18h
Jeudi		14h - 18h
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h
Samedi	9h - 12h	14h - 18h

Assistantes maternelles

Mme Eliane COUPE
La Doradie
Tél : 05 55 25 33 51

Mme Fabienne TERRiEUX
La Cisterne
Tél : 05 55 84 09 77

LES N°D'URGENCE :

15: SAMU
17: POLICE/GENDARMERIE
18: SAPEURS-POMPIERS
112: URGENCES
08 842 846 37 = « 08 Victimes »



ATTENTION FRELONS

Les feuilles tombent et nous pouvons voir les nids de Frelons asiatiques. Nous avons l'obligation de les détruire.

Voir Noailhac Info n°36 P30

Crise sanitaire : les aides financières exceptionnelles

La France a vécu ces derniers mois une crise exceptionnelle, qui a eu un impact économique important sur les ménages. Tout au long de la crise, l'ADIL de la Corrèze est restée mobilisée pour vous renseigner à distance par le biais de permanences téléphoniques et par de multiples publications visant à diffuser des informations en ces temps difficiles. Aujourd'hui, nous continuons notre engagement en vous présentant les aides exceptionnelles qui ont été mises en place pendant et après le confinement, au profit des locataires et des propriétaires occupants pour faire face aux difficultés économiques liées au COVID 19.

Aide exceptionnelle Agirc-Arrco :

Une première aide a été mise en place dès le mois de Mai 2020, pour les salariés cotisants à l'Agirc-Arrco. Pour bénéficier de cette aide, d'un montant maximum de 1500€, il faut contacter votre caisse de retraite complémentaire qui vous fera remplir un formulaire et qui vérifiera, notamment, que vous avez eu une baisse de salaire dans la période de la crise sanitaire.

Aide exceptionnelle Action logement :

Action logement a mis en place une aide exceptionnelle, **d'un montant maximum de 300€** (2 fois 150€), pour les propriétaires occupants ou les locataires (du parc privé ou du parc social) rencontrant des difficultés quant au remboursement de leurs mensualités de crédit immobilier ou de loyer, du fait de la crise sanitaire que nous venons de vivre.

Cette aide concerne les difficultés de paiement survenues à compter d'Avril 2020, en lien avec des charges de logement. Les demandeurs devront notamment pouvoir justifier d'une baisse de salaire d'au moins 15% sur la période évoquée. Sont éligibles à cette aide : les salariés du secteur privé ou les demandeurs d'emploi, dont les ressources sont inférieures à 1.5 fois le smic, **dans les conditions précisées par action logement.**

Les demandes d'aides peuvent être effectuées auprès du service social de votre entreprise ou sur le site d'action logement : <https://www.actionlogement.fr>, depuis le 30 juin 2020. La demande doit, en principe, être déposée dans les 3 mois qui suivent votre première baisse de revenu.

Une variante de cette a été prévue pour les saisonniers dans le secteur agricole et peut atteindre, sous conditions, un maximum de 600€.

De façon plus large, action logement peut accompagner les salariés du privé en cas de difficultés sur le plan financier et social, (accompagnement social, aides diverses).

En tout état de cause, pensez à contacter au plus vite l'ADIL de la Corrèze, pour être accompagnés dans vos démarches

L'équipe de l'ADIL 19 reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

INFORMATION
LOGEMENT
N° 215

 adil
de la Corrèze

Association
Départementale
d'Information
sur le Logement

Hôtel du Département
9 Rue René et Emile
Fage.
Bâtiment F 4^{ème} étage
19 000 TULLE

Tél : 05.55.26.56.82
Fax : 05.55.93.78.89

adil19@orange.fr

Nos Permanences :

Argentat, Beaulieu,
Beynat, Bort-les-
Orgues, Brive,
Egletons,
Eygurande,
Lubersac, Marcillac
La Croisille,
Mercoeur, Meyssac,
Neuvic, Objat,
Sornac, Ussel,
Uzerche.

Pour tous
renseignements sur
les horaires
téléphoner au
05-55-26-56-82

Protection des victimes de violences conjugales

Depuis les années 1970, la France développe une législation visant à renforcer la protection des victimes de violences conjugales. Dans ce domaine, la part des violences faites aux femmes reste prépondérante, puisqu'en 2018, selon l'observatoire national des violences faites aux femmes, **81% des victimes de violences conjugales ayant entraîné la mort étaient des femmes**. Par ailleurs, selon les données de cet organisme, on estime que chaque année 213 000 femmes sont victimes de violences physiques de la part de leur conjoint ou de leur ex-conjoint. Le logement occupe une place importante au sein du dispositif de protection des victimes de violences conjugales et la loi du 30 juillet 2020 comprend donc des dispositions visant à renforcer la protection du logement pour celles-ci. Ces dispositions sont entrées en vigueur le 1^{er} août 2020.

Préavis réduit :

Lorsque le locataire quitte le logement (loué nu à titre de résidence principale), il est tenu au respect d'un préavis de trois mois. La loi du 30 juillet 2020 introduit un **nouveau motif de préavis réduit à un mois, pour le locataire victime de violences au sein du couple ou sur l'enfant qui réside habituellement avec lui (loi : art. 11 / loi du 6.7.89 : art. 15)**. Est visé le locataire bénéficiaire d'une ordonnance de protection; ou dont le conjoint, partenaire lié par un PACS ou concubin fait l'objet de poursuites, d'une procédure alternative aux poursuites ou d'une condamnation, même non définitive. **Afin de bénéficier de ce nouveau motif de préavis réduit, il faudra bien produire au bailleur le justificatif dédié** (ordonnance de protection par exemple).

Cette nouvelle mesure vient compléter les dispositions de l'article 8-2 de la loi du 6 juillet 1989 qui permettent, pour les locataires victimes de violences conjugales, **de se désolidariser de l'auteur de ces violences dans l'hypothèse où c'est la victime qui quitte le logement**. Pour rappel, en location meublée, le délai de préavis du locataire est toujours d'un mois (loi du 6.7.89 : art. 25-8).

Jouissance du logement : (loi : art. 1 et 3 / Code Civil : art. 515-11 et 515-11-1)

Lorsqu'il délivre une ordonnance de protection, le Juge aux affaires familiales (JAF) est notamment compétent pour statuer sur la résidence séparée des époux et se prononcer sur le logement commun des partenaires liés par un PACS ou des concubins. **Désormais, la jouissance du logement est de principe attribuée au conjoint, partenaire, concubin qui n'est pas l'auteur des violences, et ce même s'il a bénéficié d'un hébergement d'urgence**. Le juge pourra statuer autrement par ordonnance spécialement motivée justifiée par des circonstances particulières, il peut aussi interdire à l'auteur des violences de se rendre dans certains lieux spécialement désignés (Code Civil : art. 515-11) et prononcer une interdiction de se rapprocher de la victime des violences à moins d'une certaine distance.

Si vous êtes victimes de violences conjugales, des structures sont présentes au niveau local pour vous accompagner. Il s'agit notamment :

- du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles, situé 53 avenue Alsace Lorraine à Brive et joignable au 05 55 17 26 05 et qui intervient dans l'accompagnement des victimes de violences conjugales

- de SOLIDARELLES, joignable par le 115 ou au 05 55 88 03 51 et qui intervient en matière d'hébergement d'urgence pour les femmes.

- de SOS Violences conjugales, situé 11 rue Normandie Niemen à Brive (relié au n° national 3919), joignable au 05 55 88 20 02 qui propose un accompagnement global et un accueil de jour

L'équipe de l'ADIL 19 reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

INFORMATION
LOGEMENT
N° 217

**adil**
de la Corrèze

**Association
Départementale
d'Information
sur le Logement**

Hôtel du Département
9 Rue René et Emile
Fage.
Bâtiment F 4^{ème} étage
19 000 TULLE

Tél : 05.55.26.56.82
Fax : 05.55.93.78.89

adil.19@orange.fr

Nos Permanences :

Attention horaires
modifiés en raison du
COVID.

Argentat, Beaulieu,
Beynat, Bort-les-
Orgues, Brive,
Egletons,
Eygurande,
Lubersac, Marcillac
La Croisille,
Mercoeur, Meyssac,
Neuvic, Objat,
Sornac, Ussel,
Uzerche.

Pour tous
renseignements sur
les horaires
téléphoner au
05-55-26-56-82



Le Ministère de la transition écologique et solidaire nous informe que nous pouvons tous « profiter » de primes énergie. Pour la population : isolation de combles perdus, de plancher, changement de chaudière, installation de pompe à chaleur. Les primes Certificats d'Economie d'Energie (CEE) sont cumulables avec la prime Rénove dont la société Objectif Écoénergie est mandataire. Le montant de ces primes est variable selon les ressources du foyer mais tout le monde y a droit.

Objectif EcoEnergie : 3 bis avenue de la résistance, BP19, 19201 Ussel.

Téléphone : 05 55 46 25 79/ 06 01 20 54 09.

Mail : commercial@objectif-ecoenergie.com.

SOYEZ
**INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ**

OFFERT
PAR VOTRE
MAIRIE

PANNEAUPOCKET
« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre mairie a le plaisir de vous offrir l'application **PanneauPocket**.

Les évènements locaux et l'actualité de votre commune seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Information PanneauPocket

DIMANCHE 14 JUILLET
À PARTIR DE 18H

SALLE POLYVALENTE

BAL MUSETTE
ET DAMES FESTIF

ENTRÉE 10 EUROS
RESERVATION AU
05 48 00 181 181

UN MOBILE QUI VOUS RAPPROCHE DE VOTRE

Panneau Pocket : *que de Clics!*

Cette application gratuite est toujours à votre disposition, vous informe des événements climatiques nous concernant, des activités possibles des pharmacies de garde.. ;

Elle se télécharge en un clin d'œil sur votre téléphone et nous constatons que de plus en plus d'habitants l'utilisent puisque 124 personnes l'ont consultée régulièrement au cours de l'été.

Dans le même ordre d'idée : le wifi public va finir par être installé dans le bourg au droit de la salle des fêtes.

Les échanges de livres semblent ralentir depuis la fin du confinement alors n'hésitez pas à en profiter.

Plan d'élagage départemental

Nous attaquons la dernière ligne droite du plan d'élagage départemental. 503km de route sont prévus cette année dont 68 km pour le département et 435 km pour les collectivités. Il nous est proposé de nous regrouper afin de minimiser les prix de ce travail obligatoire pour les propriétaires. 786 devis ont été envoyés. Ils concernent aussi bien ceux qui avaient déjà fait la demande de regroupement que ceux qui avaient décidé de se débrouiller tout seuls mais qui peuvent au vu du devis et de l'ampleur du travail rejoindre le regroupement. Ceux qui n'ont jamais répondu à aucun courrier du département peuvent rejoindre cette opération.

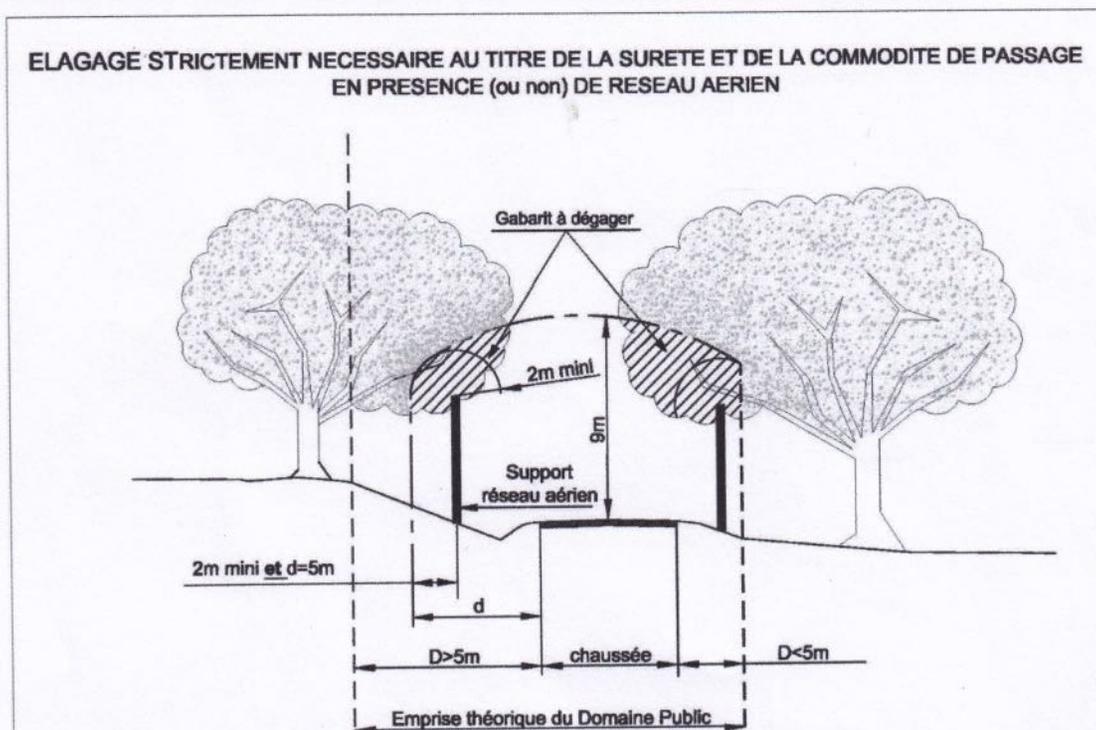
Le coût est de 4.62 euros ttc du mètre taillé et d'un surcoût de 50 euros pour les arbres d'un diamètre inférieur à 35 cm et 180 euros pour les arbres de plus de 35 cm de diamètre. Les travaux commencent en décembre et dès 2021 les propriétaires qui n'auront pas fait le nécessaire se verront mis en demeure.

Le coût de la casse de la fibre est important et sera à la charge des propriétaires n'ayant pas élagué car les assurances constateront si l'élagage a été effectué et il faut de plus que ce soit inscrit dans vos contrats d'assurance.

Les déchets seront systématiquement broyés sur place sauf si les riverains les veulent. Toutefois ils devront être enlevés dans un délai raisonnable.

À ce sujet il y aura encore quelques réunions publiques et ceux qui contestent le devis envoyé peuvent faire une demande de visite du département afin de vérifier le parcellement et la véracité des arbres à couper.

Rappel du contexte de la démarche départementale d'élagage





Le Centre Régional de la Propriété Forestière Nouvelle-Aquitaine

L'établissement public chargé du développement
de la gestion durable des forêts privées

Au service des propriétaires forestiers...

Pour leur permettre de bien entretenir et de mieux valoriser leur propriété avec l'appui de l'Institut pour le Développement Forestier (IDF), service de Recherche, Développement et Innovation du CNPF.

...comme des territoires

En donnant un avis sur les documents d'urbanisme, en faisant connaître les mesures environnementales, et en favorisant la valorisation des fonctions de la forêt autres que la production de bois : fixation du carbone, maintien d'une biodiversité riche et spécifique, rôle sur la qualité de l'eau ou la limitation de l'érosion des sols...



Crédits photos: Anne Geneix, Christian Weben, Sylvain Gaudin ©CNPF

Nous accompagnons les propriétaires forestiers dans leurs choix de gestion

En procurant des conseils gratuits

En fonction des caractéristiques de la forêt, de la réglementation et des objectifs du propriétaire, le technicien du CRPF propose une ou des options de gestion. Le CRPF favorise la valorisation économique de la forêt à l'échelle de la parcelle comme de la propriété.

En instruisant et en agréant leurs documents de gestion durable

En relation avec les propriétaires et/ou leurs gestionnaires, le CRPF instruit les Plans Simples de Gestion (PSG), les Codes des Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS) et enregistre les Règlements Types de Gestion (RTG).

En facilitant les regroupements

Le CRPF accompagne les propriétaires qui veulent se rassembler pour réaliser une opération ponctuelle (récolte, plantation...) ou de manière plus organisée pour gérer de façon concertée les massifs forestiers, améliorer ou créer des voiries forestières...

En encourageant une valorisation variée

Le CRPF peut aider les propriétaires à conjuguer divers objectifs (production de bois d'œuvre, de bois de chauffage, préservation des milieux, accueil du public, chasse...) puis les diriger vers des partenaires compétents pour des gestions spécifiques.

Au plus près du terrain,

le CRPF, administré par 56 propriétaires forestiers élus, est fort d'une équipe de 70 collaborateurs répartis sur l'ensemble du territoire régional.

Retrouvez toutes nos coordonnées sur <https://nouvelle-aquitaine.cnpf.fr>

Avec **laforetbouge.fr** j'entretiens mes bois !

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'UN BOIS, D'UNE FORÊT ?

Découvrez vite **laforetbouge.fr** un service 100% gratuit qui vous accompagne dans la gestion et la valorisation de votre patrimoine forestier.



Gérez vos bois

Localisez vos parcelles grâce à un outil de cartographie, identifiez les espèces présentes sur votre terrain et définissez l'itinéraire sylvicole adapté. Planifiez également vos interventions et conservez l'historique de l'entretien de vos forêts.



Gérez vos chantiers

Déposez une annonce sur le site pour les chantiers que vous souhaitez réaliser.



Trouvez des professionnels près de chez vous

Consultez un annuaire des entreprises de votre région.



Évaluez le prix du bois

Accédez à la grille de prix des principales essences de bois.



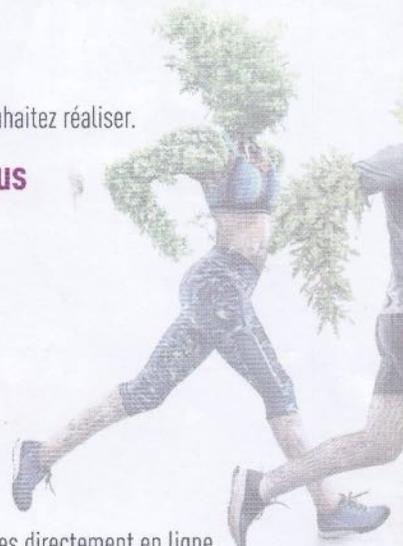
Vendez ou achetez des parcelles

Entrez facilement en contact avec les vendeurs et acheteurs.



Simplifiez vos démarches

Consultez la réglementation et réalisez vos principales démarches directement en ligne.



CRÉEZ VITE VOTRE COMPTE GRATUITEMENT SUR LAFORETBOUGE.FR !

Pour créer votre compte, pensez à vous munir de vos références cadastrales que vous pouvez obtenir en mairie.

VOUS ÊTES UN PROFESSIONNEL DE LA FILIÈRE BOIS ?

Le site **laforetbouge.fr** est également fait pour vous ! Vous pouvez déposer des annonces pour des prestations et vous inscrire sur l'annuaire des entreprises de votre région. **Créez gratuitement votre compte !**



Nos partenaires :

Infos mairie

**Bienvenue dans la
commune**

Amandine et Jonathan Barthel

La Rougerie

Pauline Stenger

Le Bourg

CARNET ROSE

Nota : Si vous souhaitez qu'une photo de votre mariage ou de la naissance de votre enfant soit publiée, pensez à nous l'envoyer par courriel ou directement en mairie.



Ils nous ont quittés

Mr Marcel PINTIAUX d'Orgnac
Mme Georgette Murat épouse RIGOT
décédée à Meyssac

Repas des seniors et autres moments de convivialité

En raison de la crise sanitaire nous n'osons pas réunir les plus fragiles d'entre nous. Toutefois des paniers un peu plus importants leur seront distribués à l'occasion de ces fêtes de fin d'année. Pour le moment c'est tout ce que nous pouvons faire pour eux malheureusement. Tous peuvent en cas de souci joindre la Mairie.

Nous n'osons pas non plus nous réunir afin de planter le Mai, et inaugurer notre bourg et les illuminations de l'Eglise. Nous finirons bien par retrouver une vie normale et fêter ensemble toutes ces occasions.

Plaques des rues

Pratiquement toutes les plaques de rues et autres voies sont mises en place hormis celles qui sont en commande. Toutefois il nous reste en Mairie un certain nombre de plaques de numéros. Il serait bon que vous veniez les chercher ainsi que le document administratif qui vous permet de régulariser vos adresses auprès de vos fournisseurs.

Merci de faire le nécessaire



Urbanisme

Certificat d'urbanisme opérationnel

- Bourse de l'immobilier terrain d'Orgnac
- Laure Pressouyre-Delarbre terrain à la Barette

Déclarations préalables

- Mr Thieyre
Abri de jardin
Roche pied
Route des Crêtes
- Christophe Heron
Abri pour animaux
La Farge

Permis de construire

- Jérémy BORDAS, permis maison habitation
La Rochette d'orgnac
- Nicolas CIANGURA, maison habitation
La Rochette d'Orgnac

Le cimetière

Le cimetière a désormais une arrivée d'eau sur la partie haute

Pour tous ceux qui sont allés nettoyer leurs caveaux pour la Toussaint, vous avez pu remarquer qu'une nouvelle arrivée d'eau permettait de s'approvisionner dans le nouveau cimetière sans traverser tout le vieux cimetière. Bellovic s'est chargé des travaux. Par ailleurs, Patrick Pomarel a réussi à tondre malgré ces travaux, et à élaguer lors du coup de vent qui a secoué le haut de la commune. Nous le remercions de sa disponibilité.



Nos routes s'améliorent

Malgré un début d'année compliqué lié au confinement nous avons réceptionné les travaux de la Place d'Astorg (effectués grâce à une subvention DETR de 67 500 euros et CD19 de 25 000 euros).

La COMCOM a réparé la VC2 à la hauteur de La Ramière et l'affaissement de la VC6 dans la descente de Brousse qui pouvait se révéler dangereux pour le passage des cars scolaires. Ces travaux ont été effectués par l'entreprise Pouzol. Cette entreprise reviendra finir et consolider les travaux sur la Ramière.

Par ailleurs Bellovic avec la Saur à la suite de travaux de pose de compteur ont sollicité Pouzol pour refaire un tronçon de la route du Got.

En ce qui concerne la commune nous avons effectué des travaux de voirie à Cognac, La Guille et l'impasse de Stolan en bénéficiant de subventions du Département à hauteur de 4 014 euros. Nous avons par ailleurs fait de gros travaux sur deux tronçons route du Genestal avec des subventions DETR pour 8 890 euros. L'entreprise Frayssinet a effectué toutes ces tranches de travaux.



Aménagements sur la CD38

En lien avec le département il a été décidé qu'un panneau « Vaches » serait apposé en-dessous de Lon , sens Brive Meyssac. Au droit de la CD38E2 les acacias qui gênent la visibilité pour tourner en venant de Brive seront taillés.

Une rallonge sur le panneau Noailhac à l'entrée du bourg sera installée afin que les fourgons et tracteurs aient une meilleure visibilité en sortant sur la CD38 de la Patte d'oie.

Le sujet le plus important est la traversée de la départementale lors des enterrements. Tout d'abord le département a pris un arrêté permettant d'utiliser le sens interdit de la Patte d'oie pour les convois funéraires. Ensuite ils vont implanter de chaque côté des panneaux « Enterrement » repliables et nous ajouterons lors des traversées des clignotants lumineux afin de faire ralentir la circulation. Les pompes funèbres seront mises au courant dès que tout cela sera en place.

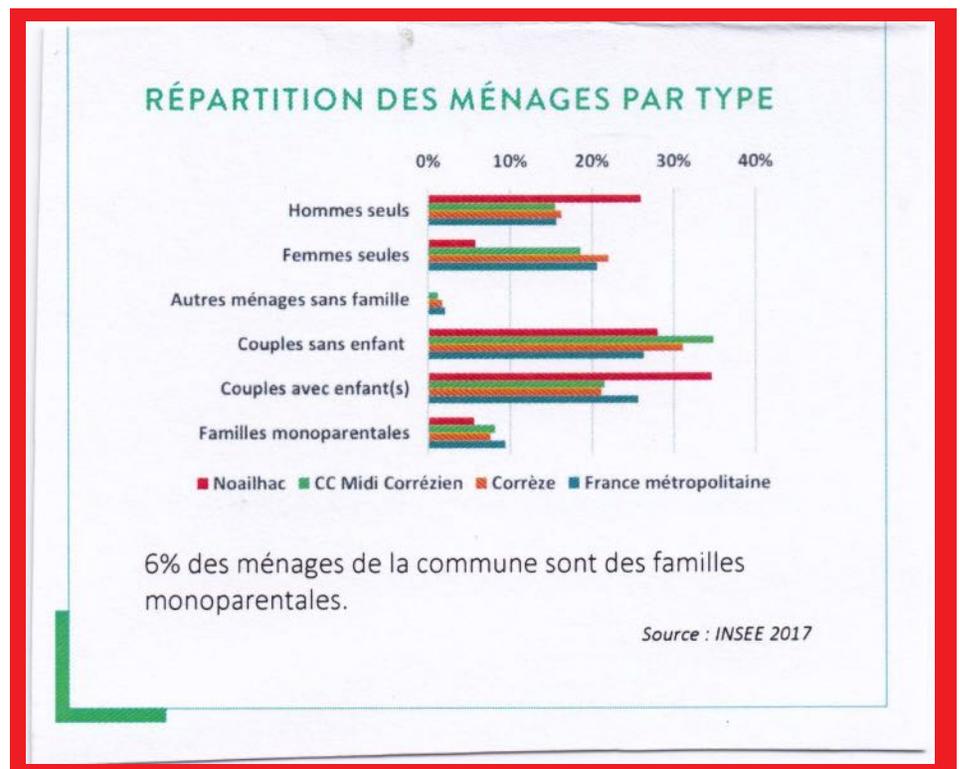
Bilan du recensement

Comme vous le savez nous avons tous été recensés en 2019. La population au 1^{er} janvier 2020 de notre commune est de 378 habitants contre 373 en 2012. Il y a 232 logements contre 110 en 1968. C'est une importante augmentation. 73 familles sont installées sur la commune avec enfant(s) soit 40% des ménages de la commune. 6% sont les familles monoparentales.

17% de la population a moins de 14 ans et 12% ont entre 15 et 29 ans. Ils représentent donc 29% de notre population.

22% des habitants a entre 30 et 44 ans et 23% entre 45 et 59 ans. Les actifs sont 45% de la population totale du village.

18% de notre population a entre 60 et 74 ans et enfin 8% ont plus de 75 ans.



La pyramide des âges ainsi comptabilisée montre que notre population est relativement jeune.

Par ailleurs nous avons 70 entreprises présentes sur la commune (auto-entreprises comprises dont 4 comptent 1 salarié ou plus). Les Noailhacois sont fidèles car ils habitent la commune en moyenne 18.1 années. Par ailleurs 79% est le taux d'activité de la population contre 74% pour la Corrèze.

Les encombrants deviennent encombrants

Il faut comprendre que les encombrants et leur collecte ont mobilisé notre cantonnier Patrick Pomarel et Julien Michaud une journée entière et Patrick une autre journée. Sachez que beaucoup de communes ont supprimé cette collecte. Nous souhaitons rappeler l'historique de cette journée. Il est de permettre à des personnes n'ayant aucun moyen de locomotion ni de famille d'évacuer des objets trop lourds pour elles tels le gros électroménager ou un canapé ou encore un matelas ou un sommier. Ce n'est en aucun cas la

récupération de toute la ferraille et autres morceaux de bois dans un foyer ayant des véhicules et les moyens de se rendre à la déchèterie. Si vous avez trop de déchets, vous pouvez également louer une benne comme ont fait certains d'entre nous cette année et la remplir. Patrick a ramassé 3.9 tonnes de déchets dans seulement dix foyers. La déchèterie est gratuite pour les habitants de Noailhac : **alors à vous de jouer !**

Le souterrain d'Orgnac

Suite à une analyse des risques, nous nous sommes aperçus que la crypte 1 du souterrain d'Orgnac s'affaisse. En lien avec le Maire de Lagleygeolle nous avons décidé de limiter le passage des véhicules de plus de 12 tonnes effectuant le trajet Orgnac / hameau des Crèbes de Lagleygeolle. Nous avons pris un arrêté dans ce sens et des barrières limitent le passage au-dessus de la crypte en attendant que la préfecture étudie notre demande de subvention d'urgence et que nous puissions engager les travaux. Nous tenons à remercier les habitants des Crèbes qui doivent durant cette période remonter leurs poubelles au parking du souterrain afin que les camions du Sirtom ne descendent pas.



Nouveautés au Sirtom

Nous appartenons au Sirtom de Brive pour le ramassage des ordures ménagères. L'organisation des collectes n'est pas simple car nous sommes 152 490 habitants répartis en 121 communes. A nous tous nous produisons 28 840 tonnes d'ordures ménagères par an soit 189 kg par habitant. 4 617 tonnes de papier soit 30 kg par habitant et 5 417 tonnes de verre soit 36 kg par habitant.

Sur la Corrèze nous sommes le plus gros regroupement.

En ce qui concerne Noailhac, le ramassage des ordures ménagères ne s'effectue plus que bimensuellement. Ce changement est lié au fait que le Sirtom a distribué des bacs individuels et que hebdomadairement seuls 35% de ces bacs étaient sortis. En passant tous les quinze jours, la collecte se monte à 54% des bacs marron. Donc seulement un peu plus de la moitié des conteneurs sont sortis sur les 152 bacs livrés aux habitants. Pour les bacs jaunes les mêmes constatations ont été faites avec une moyenne de 22% toutes les semaines et

atteignant péniblement les 54 bacs sur 152 soit 33% tous les quinze jours.

Toutefois la collecte tous les quinze jours pose quelques soucis. A la Rougerie : en période estivale notre cantonnier ajoutera un bac jaune et un bac marron car les maisons secondaires sont ouvertes et les contenants d'hiver ne suffisent pas. Au bourg, le couvercle cylindre sera remplacé afin de permettre deux chargements : un comme actuellement pour les sacs de 50 litres et un cylindre à l'arrière pour les poubelles de 150 litres permettant ainsi à nos hôteliers et gîtes d'évacuer leurs poubelles plus facilement. Attention si vous mettez un sac de 50l par le cylindre des gros sacs, vous paierez pour un 150 litres. Le Sirtom fera aussi des vérifications car ils retrouvent des sacs noirs au lieu des sacs rouges dans les ordures ménagères.

Par ailleurs sur la route du Génestal, le Sirtom étudie une prolongation de service public afin de desservir la Maison des Etoiles, M. Martineau ainsi que la maison Ceyral.



Le nouveau Comité du Syndicat Mixte BELLOVIC est installé

Le Comité syndical s'est réuni le 30 juillet dernier afin d'installer ses nouveaux membres et d'élire le nouvel exécutif pour les six prochaines années. M. Jacques Bouygue, conseiller municipal de la commune de Noailhac, a été réélu Président du Syndicat avec 37 voix sur 39. Il sera accompagné de 4 vice-présidents. Mme Nelly Germane, Maire de Curemonte, fait son entrée au sein du nouvel exécutif en tant que 1^{ère} Vice-Présidente. M. Jean-Paul Dumas, Maire de Bilhac, M. Christophe Lissajoux, Maire de Ménoire et M. Bernard Reynal, Maire d'Astaillac, ont été respectivement reconduits 2^{ème}, 3^{ème}, et 4^{ème} Vice-Président.

Pour rappel, le Syndicat Mixte Bellovic gère la distribution et la production d'eau potable sur le territoire de 39 communes essentiellement du Midi Corrèzien. Il assure également les compétences « assainissement collectif », « voirie rurale » et « voirie communale non-communautaire » principalement pour les communes de l'ancien canton de Beaulieu-sur-Dordogne.

Le nouvel exécutif du Syndicat :



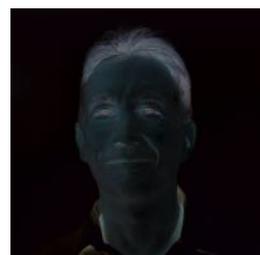
Jacques
BOUYGUE,
Président



Nelly
GERMANE,
1^{ère} Vice-
Présidente



Jean-Paul
DUMAS,
2^{ème} Vice-
Président



Christophe
LISSAJOUX,
3^{ème} Vice-
Président



Bernard
REYNAL,
4^{ème} Vice-
Président

Le territoire du Syndicat Mixte Bellovic est le seul à ne pas être concerné par les restrictions d'eau potable provenant de son réseau en Corrèze :

Au cours de la réunion, le Président a rappelé que les années d'efforts sur le prix de l'eau et les investissements effectués dans la restructuration de la ressource ainsi que dans la construction de la nouvelle station de production et de traitement de l'eau de la Grèze sur la rivière Dordogne payent aujourd'hui. Il s'agit de la deuxième année consécutive où le territoire du syndicat est l'un des seuls en Corrèze à ne pas être concerné, pour l'eau potable provenant de son réseau, par les restrictions d'eau en vigueur actées par la Préfecture de la Corrèze en ces temps de sécheresse. À ce jour, et en cette période de pointe de la consommation des abonnés, le seuil d'alerte sur le niveau de la rivière Dordogne n'est pas atteint et le pompage de la ressource reste raisonné par rapport à la capacité maximale de la station.

Pour nous contacter :

Syndicat Mixte Bellovic – 8 Côte de Pierretailade – 19500
Meysac – 05.55.84.03.58 – contact@bellovic.fr

Une rentrée très particulière

En cette matinée de rentrée, les masques fleurissaient devant l'école, image inhabituelle à Noailhac. Les impressions étaient mitigées.

À observer les enfants arrivant à l'école ce mardi matin, on avait le sentiment d'assister à une rentrée ordinaire, les petits très attachés à leurs parents et les plus grands tout à la joie de retrouver les amis de l'année précédente.

Pour les parents, on sentait une certaine frustration de rester cantonnés à l'extérieur des enceintes, de ne plus pouvoir accompagner un peu plus les enfants. Ils s'interrogeaient sur les contraintes maintenues ou allégées. Beaucoup étaient confrontés à une réalité qu'ils n'avaient pas vécue, puisque seulement un tiers des effectifs avait terminé l'année scolaire précédente en présence effective à l'école.

La veille, le maître, Arnaud Laurensou, avait déjà donné beaucoup d'explications aux parents rencontrés. Il allait retrouver une classe au complet, avec des effectifs qui devraient dépasser les 20

élèves (16 enfants pour les 3 sections de maternelle et 5 cours préparatoires), et un nombre comparable à l'école de Lagleygeolle qui complète le Regroupement Pédagogique pour les classes supérieures. Dans le même temps, la prudence, le respect des gestes barrière, de distanciation et surtout le port du masque par le maître et le personnel communal lui faisaient craindre une communication plus difficile avec les enfants pour la diction en particulier, mais il gérait ces contraintes.

L'accueil de tous les enfants est érigé en priorité, et c'est donc avec un certain pragmatisme qu'il faut adapter au mieux les règles de principe. Chacun aura donc sa place, les bancs et tables ont été disposés avec précision, en optimisant l'occupation de l'espace disponible, heureusement assez confortable dans cette grande classe.

Pour Madame le Maire, Caroline de Paysac, la rentrée, même avec le poids de la logistique à gérer, est un grand bonheur, avec une vie qui reprend forme au contact des enfants et de leurs parents.



L'école mange local



Comme vous le savez les repas livrés à l'école de Noailhac viennent du Collège de Meyssac. Ces derniers préparent tous les jours 475 repas dont 270 partent vers l'extérieur et une bonne vingtaine chaque jour aux écoliers de notre village.

Les denrées permettant de cuisiner les repas sont achetées au maximum en circuit court. Il n'y a quasiment aucune boîte de conserve et peu de surgelés mis à part le poisson du vendredi. Les repas sont faits maison ; la viande vient des abattoirs de Corrèze de Brive. Les légumes sont épluchés et cuisinés sur place.

Seuls les fromages sont achetés en cette année Covid en emballage individuel afin d'éviter les manipulations.

Les portions sont pesées en fonction de l'âge des écoliers et mises dans des conteneurs soit chauds soit réfrigérés pour rejoindre l'école où ils sont immédiatement rebranchés afin de ne pas rompre la chaîne du chaud ou du froid.

Les parents peuvent trouver les menus sur 20 jours de suite sur le site du collège. Ces menus sont étudiés pour être équilibrés avec le petit déjeuner standard et le dîner.

En tous les cas les enfants de Noailhac ont l'air d'apprécier car ils mangent bien et il y a peu de déchets après les repas.

EVENEMENTS DANS LA COMMUNE

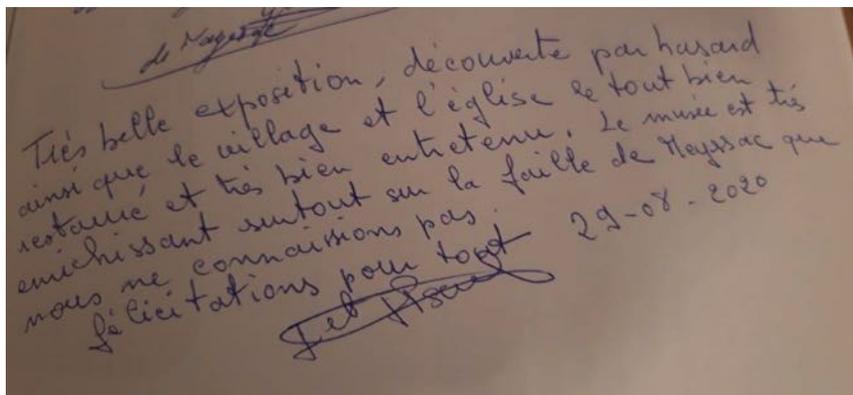
lu, vu, entendu

L'été 2020 : pas de manifestations, mais beaucoup de visiteurs

L'été dernier, partout en France, les touristes ont fui la foule des lieux trop touristiques. Les villages de charme ont donc connu une fréquentation inhabituelle et Noailhac n'a pas échappé à cette tendance.

Les visiteurs n'ont cessé de défiler dans le bourg pendant les vacances. La majorité d'entre eux suivait le parcours de Terra Aventura, le géocaching en Limousin, qui fait toujours partie des circuits les plus appréciés des familles. Mais l'église et la salle d'exposition ont aussi tiré leur épingle du jeu. Les appréciations sur le livre d'or montrent bien à quel point notre village plaît aux visiteurs, plus encore depuis qu'il a été réaménagé.

La rentrée des classes n'a pas mis fin à cet engouement, non seulement les visites ont continué, mais photographes, journalistes ou géologues se sont aussi penchés sur nos richesses.



Une première :

Le village sert de toile de fond pour des photos artistiques

Un dimanche de fin d'été, les habitants du bourg ont eu la surprise de voir une charmante jeune femme aux allures de mannequin, escortée d'un photographe professionnel, poser devant l'objectif dans les postures et les tenues les plus sophistiquées. Interrogés, ils ont expliqué qu'ils réalisaient ces photos pour un projet professionnel. Ils avaient évidemment d'abord pensé à Collonges, mais le port du masque obligatoire dans les rues et la cohue rendaient leur travail impossible.

Pour eux, la découverte de Noailhac était une très belle surprise. À chaque prise de vue, ils s'extasiaient sur ce cadre, très « photogénique ». Pendant plusieurs heures, le photographe a mitraillé tous les coins et recoins, satisfait de sa moisson et persuadé que le book serait réussi. Il est vrai que le modèle ne manquait pas d'atouts...



Instant de repos avant de prendre la pose

EVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

lu, vu, entendu

Les journées du Patrimoine à Noailhac

Samedi 19 et Dimanche 20 septembre 2020, les journées du Patrimoine, peu médiatisées cette année, n'ont pas apporté à Noailhac beaucoup plus d'animation qu'un week-end ordinaire.

L'association NMP avait préparé les lieux mais n'avait pas souhaité mobiliser ses adhérents pour des visites guidées. Des panneaux explicatifs ont été installés sur des grilles d'exposition dans le narthex de l'église. Ils remplacent les livrets inappropriés en période de Covid et fournissent en toute liberté aux visiteurs les informations sur l'architecture, l'histoire, la restauration.

Dans l'Espace de Découverte de la Faille de Meyssac et de la Pierre, la vedette : *Pseudastacus lemovices*, a été mise en valeur. Un exemplaire du journal *La Montagne* sur « les langoustines » est affiché, de même que la maquette du panneau réalisé par NMP pour décrire le fossile.



Un groupe du Lot et Garonne visite Noailhac



Des journées portes ouvertes à La Butte aux Oies de Baladre avaient été organisées à l'initiative de la Chambre d'agriculture et du Comité interprofessionnel du foie gras, avec au programme : visite et informations sur l'élevage, la transformation, la vente. Le lien avec les journées du patrimoine s'appuyait sur le fait que le foie gras est reconnu depuis 2006 comme « faisant partie du patrimoine culturel et gastronomique protégé en France ».

Il y a eu un peu de monde malgré le mauvais temps pour venir découvrir l'exploitation du GAEC Issartier.



Le Lady Prestige Tour passe à Noailhac

Pour sa 5^{ème} édition, et partant de Montagne-Saint-Émilion, le Lady Prestige Tour 2020 a sillonné pendant deux jours les routes de Dordogne, Corrèze et du Lot. C'est ce qui l'a conduit sur les hauteurs de Noailhac samedi 26 septembre, avant de rejoindre Martel, puis Condat sur Vézère, fin du parcours.

La manifestation est organisée par l'association « Culture et évasion en Nouvelle Aquitaine ». Ce rallye est la première épreuve sportive automobile exclusivement consacrée aux femmes et aux véhicules de prestige ou anciens, ce qui explique son nom. Autre originalité, la compétition fait appel aux qualités d'orientation et de régularité des concurrentes, et met l'accent sur la sécurité et le respect du code de la route.

C'est donc après une douzaine d'épreuves de régularité réparties sur les deux journées de rallye, que le classement final est dressé, avec remise des prix cette année au château de La Fleunie (Condat).

Un des objectifs du rallye est de découvrir les beaux paysages de nos contrées, évitant les routes surchargées. Noailhac répondait à cette aspiration, offrant des vues sur Turenne (au second plan sur la photo), après un passage devant le château de La Coste.



ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

lu, vu, entendu

La presse s'intéresse à Noailhac : Le géocaching

Le succès du géocaching n'a pas échappé à La Montagne qui a choisi de le présenter à ses lecteurs en décrivant le parcours de Noailhac dans le journal du dimanche 23 août.

La journaliste Alizée Dubus a suivi un père et son fils de trois ans qui découvrent ce jeu de piste « sur les traces de la fée aux loups », un parcours s'inscrivant dans la catégorie contes et légendes.

Comme elle l'explique, il s'agit d'un tracé de 2 kilomètres, ludique, adapté aux familles, avec des dénivelés mais sans grande difficulté. Elle constate que l'enfant ne se lasse pas et « se prend au jeu » : « *Après avoir fait le tour du village, le parcours mène Cédric et Ethan dans la forêt aux loups. Ethan ne se démonte pas : « J'ai pas peur du loup », chuchote-t-il. Il avance en silence, un doigt sur la bouche, dans la forêt. La cache ne se trouve plus très loin. Avec les indices de son père, Ethan a trouvé, lui-même le trésor.* »



Photo Stéphanie Para La Montagne 23/08/2020

En faisant cette description, elle fait la promotion de notre village mettant en avant « *la tranquillité de la petite commune* » qui « *se démarque dans le paysage par ses maisons en grès rouge et ocre* ».

Week-end de marche afghane à Noailhac

La Maison des Étoiles à Noailhac a organisé un week-end de marche afghane du 30 octobre au 1er novembre 2020.

La marche afghane se pratique pour prendre ou reprendre du plaisir à marcher à son rythme, pour revitaliser son corps et apaiser son esprit. Elle permet de développer sa capacité respiratoire par une oxygénation intense, réduit le stress, renforce le système immunitaire. Elle est basée sur la combinaison entre la cohérence cardiaque et la pleine conscience, pour aller plus loin, avec moins de fatigue.



EVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

News des associations

Zumba et yoga

Comme pour tout, le temps s'est suspendu également pour la danse africaine. Nous remercions nos artistes qui ont maintenu des cours en ligne via Facebook et nous ont lancé des challenges à faire chez nous, dont vous pouvez admirer le résultat sur notre page Facebook.

Nous avons décidé au mois de mai de nous retrouver en plein air à Orgnac, ce fut un immense plaisir.

A la rentrée nous avons participé au forum des associations à Meyssac, afin de représenter le Yoga et La Danse Africaine. Nous avons eu du succès et de la fierté à représenter notre village de Noailhac.

Cet enthousiasme fut vite diminué par la réticence et les restrictions imposées à notre reprise en intérieur, heureusement des compromis ont été trouvés, pour la danse Africaine, mais qui pour l'instant sont trop contraignants pour le Yoga.

Nous nous retrouvons tous et toutes le mercredi à 20h à la salle des fêtes de Noailhac. L'heure du cours est avancée pour nous permettre de faire les tâches qui nous incombent.

Nous avons eu l'honneur le 03 Octobre 2020 dans le cadre de DANSE EN MAI de nous produire au Théâtre de Brive, ce fut une aventure très enivrante.

Prenez soin de vous et comme l'a dit Pierre Perret « Amour, Liberté, Vérité, il faudra choisir Amour Liberté Vérité plutôt qu'Obéir ».



ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

News des associations

Noailhac Mémoire et Patrimoine

L'année 2020 aura été particulièrement perturbée par les mesures de prudence que la pandémie nous a imposées. À l'exception de notre Assemblée générale de janvier 2020, nos tentatives pour organiser des manifestations ont tourné court. C'est ainsi que la direction des Concerts Ferrandou, a fini par annuler le concert des Daphnis Winds prévu pour le 16 août dernier dans notre église, et qu'il a fallu repousser à une date ultérieure la conférence de Mme Guély affichée pour le 10 octobre (« Chabrignac, un fief de Noailhac »). C'est aussi partie remise pour notre rando géologique, etc..., bref, tout ce qui s'apparente à un rassemblement un peu conséquent a été différé.

Quelques rares rencontres ont néanmoins pu s'organiser, avec des masques et autres mesures de distanciation, grâce à Guy et Maryse Chantepie pour l'Espace de Découverte, ou de façon très limitée à l'occasion des journées du Patrimoine, avec quelques bénévoles du bourg. D'autre part, pour faciliter les visites libres de l'église, nous avons conçu un affichage d'une douzaine de pages A4 disposées sur des grilles dans le narthex. Ces panneaux ont remplacé en toute sécurité les livrets mis à disposition en temps normal. Même si nous n'avons pas organisé de randonnées, certains d'entre nous ont continué de s'assurer du caractère praticable de nos chemins.

En liaison avec la municipalité, la pièce sous la sacristie a été réaménagée, avec pause de rayonnages après peinture, ce qui a permis d'y réintégrer les éléments de mobilier, chasubles et autres ornements qui avaient été stockés dans les greniers de la mairie durant les travaux de restauration de l'église.

La publication officielle en mars dernier par le Muséum National d'Histoire Naturelle (Paris) de l'étude du fossile des petites langoustines exposé à l'Espace de découverte, nous a permis de susciter l'interview de La Montagne publiée sur deux pages le 6 septembre dernier. Notre Bureau a donné son accord pour le financement d'un panneau consacré à ce fossile exceptionnel, commandé à l'entreprise PicBois comme les autres panneaux du musée. Sur ce même thème, nous avons donné un avis technique à la mairie pour la sélection de deux nouvelles vitrines qui mettront plus en évidence quelques-uns des fossiles exceptionnels présentés. À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ignorons les suites et la durée des mesures de confinement. C'est donc de manière très indicative que

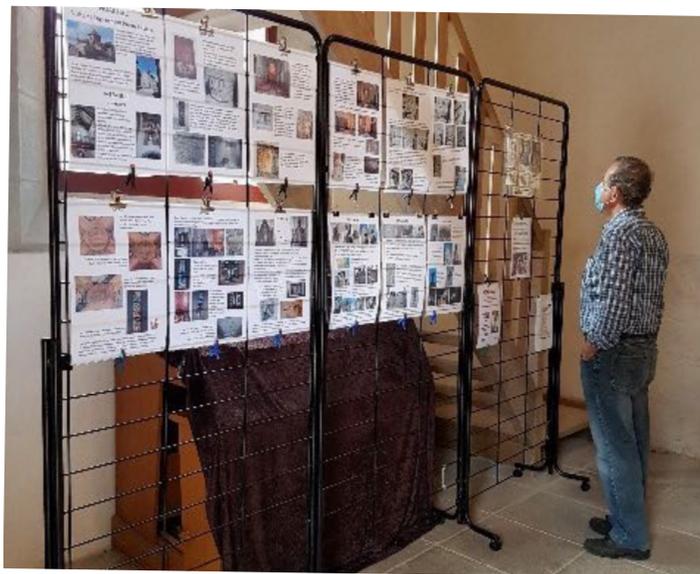
nous fixons au samedi 30 janvier prochain la date de notre prochaine Assemblée Générale (à 15 heures). Nous verrons dans quelles conditions matérielles une telle réunion pourra se tenir, avec ou sans visioconférence, mais en toute hypothèse avec un compte-rendu du Bureau ou du Conseil à nos adhérents.

Pour 2021, la mairie nous a confirmé son souhait de nous associer aux études concernant le projet de protection et mise en valeur du souterrain d'Orgnac. Lorsque les fouilles organisées par le Service Régional d'Archéologie (DRAC) seront confirmées, un appel à volontaires sera probablement lancé.

Dans un contexte différent, nous pourrions collaborer avec le PETR Vallée de la Dordogne Corrézienne (regroupant les ComComs Midi Corrézien et ValXaintrie), sur un travail d'inventaire du patrimoine naturel et bâti à dresser en liaison avec l'Université de Limoges.

D'autres projets seront certainement évoqués, mais nous pensons mettre à profit les semaines qui viennent pour préparer le contenu de l'un des spectacles envisagés, avec Annette Poulard (groupe « Quand Madelon... »), qui nous avait présenté le thème de 14-18 il y a plus de deux ans. Cette fois-ci, nous parlerions de 1939-45.

D'ici là, portez vous bien



EVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

News des associations



Noailhac Intervillages



L'association Noailhac Intervillages vous souhaite ses meilleurs vœux et espère vous retrouver prochainement sous de meilleurs jours.

Comme vous le savez, suite à l'épidémie que nous traversons cette année 2020 n'a pas permis de maintenir la fête votive relancée récemment.

Nous voulons plus que tout rattraper le retard en ce début d'année. Nous souhaitons développer l'association notamment pour cette année 2021 avec pourquoi pas proposer d'autres animations en complément de la fête votive. De plus, nous recherchons très activement des musiciens bénévoles afin de pouvoir réaliser les aubades de cette année.

L'association a été créée en 2008 par Marie-Pierre Issartier, Sophie Tocaben et Jean-Jacques Vergne dans le but d'organiser des manifestations communales et en particulier organiser, participer aux Jeux Intervillages qui ont opposé les communes de Turenne, Saillac, Ligneyrac et Noailhac.

Elle proposait de nombreuses animations comme un loto pour la chandeleur ou même une soirée théâtre. En 2011, l'association organise sa première fête votive, qui fût un franc succès. Nombreux d'entre vous se rappellent encore de l'ambiance qu'il y avait sur la piste de danse grâce à Momo et ses musiciens.

Malheureusement en 2015 par manque de temps et de bénévoles cela s'est arrêté.

En 2017, Ligneyrac relança les jeux intervillages. Nous gagnons les jeux. Quel plaisir de pouvoir ramener le trophée dans notre commune ! En 2018 un groupe de jeunes bien motivés prit contact avec les membres du bureau. Après une réunion, le lancement de la fête votive 2018 reprit. Les habitants étaient ravis de retrouver une animation dans le village.

En 2019, une jeune équipe, dynamique, ouverte d'esprit mais surtout très attachée à sa commune, ses valeurs et ses traditions s'investit dans le bureau. Le bureau est alors composé de personnes ayant entre 18 ans et 23 ans. Fin juin, la fête, ainsi que les jeux intervillages eurent lieu et la réussite était au rendez-vous.

Suite à l'année blanche de 2020, c'est pour nous l'occasion de vous dévoiler le premier logo de l'association.

Il garde le nom de l'association, la touche de vert correspond à nos couleurs lors des jeux intervillages. C'est Alex Delaliaux habitant de La Rougerie et frère de Loïc, vice-secrétaire, qui l'a créé, nous le remercions.



N'oubliez pas que l'association est ouverte à toute personne et aussi à toute proposition d'animation ou d'activité. Si vous souhaitez en savoir plus sur nous et/ou nos projets, rendez-vous sur notre page Facebook, où vous trouverez les photos des précédentes manifestations, les dates des prochaines réunions, des informations importantes ...

Vous pouvez nous contacter par ce biais là, par mail ou par téléphone. Nous nous ferons un plaisir de vous répondre.

En espérant vous rencontrer très prochainement, nous vous souhaitons encore une fois :

TRÈS BONNE ANNÉE 2021.

Association Noailhac Intervillages

@ noailhacintervillage@gmail.com

*Un fossile de langoustines
exposé à Noailhac en exclusivité mondiale !*



**Le seul échantillon connu des plus
vieilles langoustines *Pseudastacus* au
monde.**

Un fossile exceptionnel

Comment ce fossile de langoustines est-il arrivé chez nous ?

Ce fossile avait été présenté comme un « groupe de crevettes » dans le Noailhac Info de Janvier 2017. Tout ce que nous savions alors, c'est qu'il s'agissait d'une pièce inhabituelle, rare pour la région.

C'est au cours d'une brocante à Meyssac que Guy Chantepie a rencontré Patrick Boutang, ancien publicitaire parisien, aujourd'hui décorateur, vivant à Chauffour-sur-Vell, également passionné de fossiles depuis ses récoltes d'ammonites locales dès l'adolescence. En parlant de ses trouvailles, il a indiqué avoir découvert à l'occasion du creusement d'une fosse septique près de sa maison, un morceau de calcaire portant des empreintes de crevettes. N'ayant trouvé aucune indication précise sur ce fossile, il l'a conservé dans une boîte où il est resté pendant plus de 10 ans.

Guy Chantepie qui n'avait jamais trouvé lui-même de fossile de crevette dans la région, malgré son assiduité, était un peu sceptique... Mais chercheur toujours en éveil, bien décidé à ne pas laisser passer une occasion de faire avancer la science, il s'est rendu à Chauffour pour photographier l'objet. Lorsqu'il a vu le fossile, il a réalisé qu'il était digne d'intérêt.

Ce n'est pas une photo qu'il a remportée, mais le fossile lui-même ! Patrick Boutang a en effet spontanément fait don de sa trouvaille pour l'Espace de Découverte Géologique de Noailhac avec pour seule obligation de faire figurer son nom et celui de Madame Boutang, sa mère. C'est ce qui a été fait et en août 2016, ce supposé « groupe de crevettes du Sinémurien » était exposé dans l'une des vitrines du Jurassique.



Guy Chantepie, Patrick Boutang.

L'étude du fossile

L'envie d'en savoir plus sur ce fossile a peu à peu fait son chemin et Guy Chantepie a contacté Sylvain Charbonnier, responsable scientifique des collections paléontologiques du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, chercheur de renommée internationale. Au vu des photos, il a tout de suite répondu qu'il s'agissait « d'une découverte scientifiquement intéressante... qui mériterait probablement d'être publiée » et a proposé d'en faire l'étude. Il s'interrogeait alors sur « la nature exacte de ces crustacés : crevettes ou langoustes ? »

Pour l'étape suivante, la livraison en mains propres de l'échantillon à Paris, Rue Buffon, le 11 juin 2019, a été faite par Christian Lassalle qui a rencontré Sylvain Charbonnier dans son bureau du Muséum, au bout de la galerie de paléontologie et d'anatomie comparée. Le chercheur constatait très vite qu'il s'agissait d'une nouvelle espèce qui justifiait une publication. Notre fossile qui devait au départ rester une journée dans la capitale a été longuement étudié et



Sylvain Charbonnier

photographié puis récupéré un mois plus tard. Il a alors réintégré sa vitrine dans notre Espace de découverte.

Un fossile exceptionnel

La publication

Dans le NI de juillet 2020, Guy Chantepie annonçait le résultat de l'étude : ces crevettes étaient en fait **un groupe de 5 langoustines d'une espèce nouvelle pour la science : Pseudastacus lemovices**, âgées de 199 millions d'années ! Plus de 20 millions d'années de plus que le plus ancien représentant de la même famille connu jusqu'alors dans le monde !

« Mieux que des restes de dinosaures (abondants de par le monde), nous avons donc ici le seul échantillon connu des plus vieilles langoustines Pseudastacus au monde, visible dans une des vitrines de la salle d'exposition de Noailhac. »

Cette découverte importante pour la science a été publiée dans la revue **GÉODIVERSITAS** (Publications scientifiques du Muséum Paris), le 26 mars 2020. Elle est signée : Sylvain Charbonnier et Denis (Yunnan University – Chine).

La publication originale (en anglais) peut être téléchargée sur l'adresse internet : <http://sciencepress.mnhn.fr/sites/default/files/articles/pdf/g2020v42a7.pdf> (parmi les publications du site geodiversitas <http://sciencepress.mnhn.fr/en/periodiques/geodiversitas>)

La médiatisation

Au mois de mars, les préoccupations étaient essentiellement sanitaires, ce qui a repoussé à la fin de l'été la médiatisation de cet événement.

Sollicités par Christian Lassalle, correspondant local de La Montagne, des journalistes sont venus sur place le 3 août pour interviewer Guy et Maryse Chantepie. Ils ont également interrogé Patrick Boutang de Chauffour le découvreur de cette pièce rare, ainsi que Madame le Maire et Christian Lassalle. Réunis à la salle des fêtes et dans le musée, ils ont donné tous les éclaircissements nécessaires à l'élaboration d'une double page dans la Montagne du Dimanche 6 septembre 2020.

Après l'article de La Montagne, Guy Chantepie a été interviewé le 22 septembre par France Bleu.

Pour l'information du public, il a préparé **un dossier de presse** très complet rappelant le caractère exceptionnel de ce fossile. Il a détaillé les étapes depuis la découverte jusqu'à l'étude et décrit les caractéristiques de l'espèce.

Il n'a pas manqué de préciser «... qu'il est inutile d'aller creuser à Chauffour ou dans les terrains du Sinémurien (étage du Jurassique) des alentours, la probabilité de trouver d'autres fossiles de ce type est quasi nulle, mais on retiendra ici que toute trouvaille fortuite de trace de vie du passé mérite notre attention et peut contribuer à l'amélioration de nos connaissances. »



Journaliste et photographe en cours d'interview

La mise en valeur du fossile des langoustines

L'Espace de Découverte de la Faille de Meyssac et de la Pierre est un musée très complet, grâce à Maryse et Guy Chantepie et déjà bien rempli. Trouver une place pour le fossile des langoustines qui mesure une quinzaine de centimètres de long, n'a pas été trop compliqué, cependant, posé parmi d'autres pièces du jurassique, il n'est pas bien mis en valeur.

La municipalité a proposé de commander une vitrine qui le mettra en évidence en tenant compte de l'encombrement de la pièce. Des devis sont à l'étude.

L'association Noailhac Mémoire et Patrimoine financera quant à elle un panneau explicatif dont le projet est présenté ci-après.

En conclusion, comme l'exprime Guy Chantepie dans son dossier de presse :

Il faut remercier la générosité de l'inventeur (découvreur) qui a fait don de ces fossiles exceptionnels, les rendant ainsi accessibles à tous les curieux de nature.

EN EXCLUSIVITÉ MONDIALE, Pseudastacus lemovices

UN FOSSILE REMARQUABLE DE LA RÉGION

Pseudastacus lemovices est un type de Crustacé (Famille des langoustines) trouvé dans un calcaire marin du Sinémurien inférieur (étage du Jurassique) à Chauffour-sur-Vell. Son identité remarquable relève de différents critères :

1. Les terrains du Sinémurien n'affleurent que sur de faibles superficies dans le canton de Meyssac.
2. Les calcaires marins de cette période (vers -190 à -199 millions d'années) sont très **peu fossilifères**, soit par faible présence d'organismes vivants dans le milieu de dépôt soit par mauvaise conservation de leurs restes.
3. Le squelette externe fragile (constitué de chitine imprégnée de carbonate de calcium) des Crustacés est **rarement fossilisé**, surtout dans des sédiments fins de milieu calme (ex: calcaires lithographiques de Bavière [Jurassique] ou du Liban [Crétacé]).
4. L'échantillon de Chauffour-sur-Vell réunit sur une surface réduite une population de **5 individus** relativement complets et peu désarticulés.
5. Jusqu'à sa découverte et son étude, le plus ancien représentant de sa famille (les Stenochiridae) était daté du Jurassique moyen. *Pseudastacus lemovices* a donc fait remonter à **20 millions d'années de plus** l'origine connue de cette famille.
6. À l'heure actuelle, c'est le seul échantillon connu, donc une **pièce unique au monde**, décrite en 2020 comme **espèce nouvelle pour la science**.

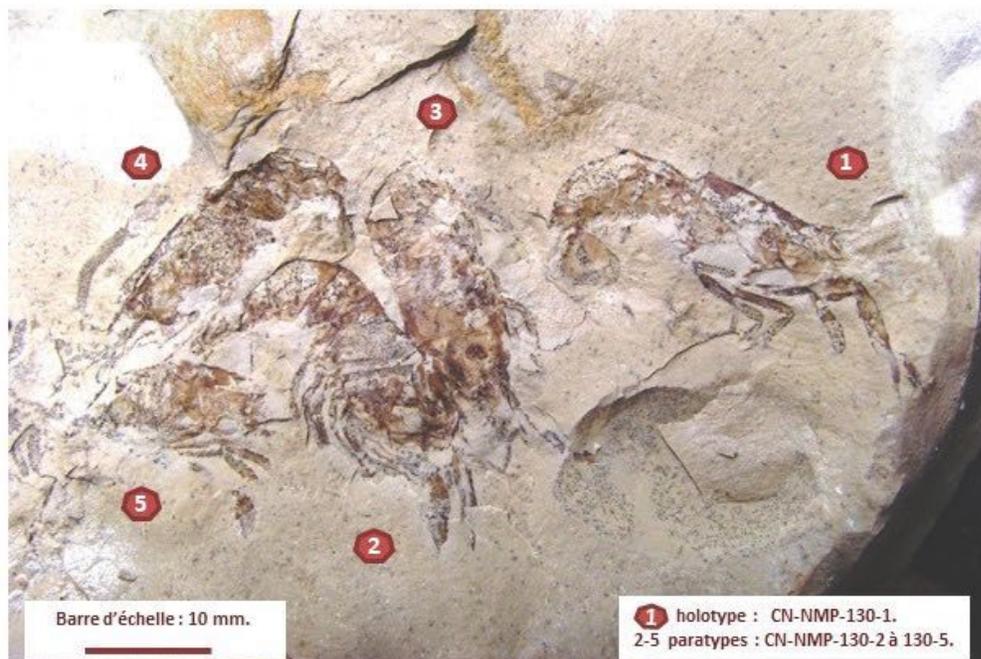


Photo : Guy Chantepie & Ch. Lassalle

Projet de panneau réalisé par Festheria et Noailhac Mémoire et Patrimoine

Un fossile exceptionnel

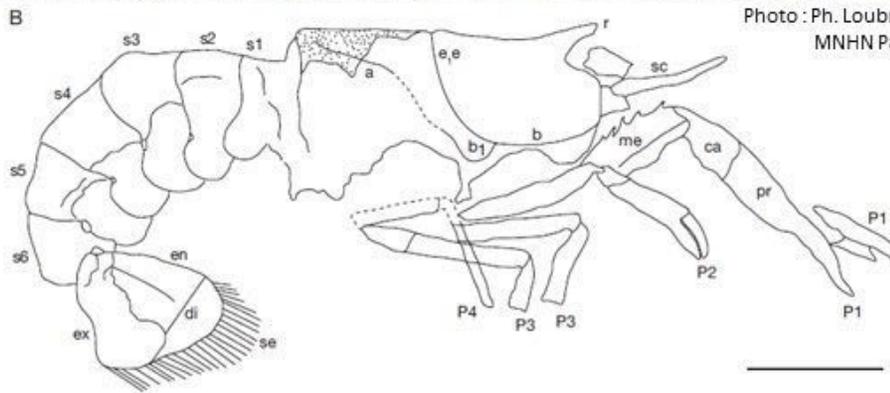


Photo : Ph. Loubry & D. Audo
MNHN Paris

FIG. 2. — Holotype CN-NMP-130-1 of *Pseudastacus lemovices* n. sp. from the Sinemurian of Chauffour-sur-Vell, France: A, specimen in right lateral view, cross-polarized light; B, interpretative line drawing. Abbreviations: a, branchiocardiac groove; b, antennal groove; b₁, hepatic groove; ca, carpus; di, diaeresis; en, uropodal endopod; ex, uropodal exopod; e.e, cervical groove; pr, propodus; P1-P4, pereopods 1 to 4; me, merus; r, rostrum; sc, scaphocerite; se, setae; s1-s6, pleonal somites 1 to 6. Photograph: D. Audo. Scale bars: 5 mm.

© Géodiversitas 2020.42.7 - Sylvain CHARBONNIER & Denis AUDO



Pour approfondir

- Une espèce nouvelle décrite à partir d'un échantillon référencé est désignée par un nom scientifique (dans le respect de règles internationales) : l'individu sur lequel est basée la description est appelé **HOLOTYPE**. D'autres spécimens de la même espèce ayant contribué à compléter la description sont des **PARATYPES**.
- Le nom scientifique attribué accole un nom de genre et un nom d'espèce (nom spécifique) : *Pseudastacus lemovices*, ici représenté par un holotype et 4 paratypes, est dédié au Limousin par allusion aux Lemovices, tribu gauloise occupant la région.
- Chauffour-sur-Vell, commune de découverte et de référence est la **LOCALITÉ-TYPE**.
- La publication complète décrivant l'espèce est disponible sur le site internet de Geodiversitas (<http://sciencepress.mnhn.fr/sites/default/files/articles/pdf/g2020v42a7.pdf>)

De multiples contributions complémentaires ont permis la préservation et la présentation de ce fossile :

- L'inventeur (personne à l'origine de la découverte) : merci à la famille Boutang pour la découverte et le don de l'échantillon.
- Les associations Festheria (Géologie) et Noailhac Mémoire et Patrimoine (Patrimoine local).
- Le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, pour l'étude menée par Sylvain Charbonnier et ses collaborateurs.
- La municipalité de Noailhac (Espace de géologie).

Rappelons que l'Espace de Découverte de la Faille de Meyssac et de la Pierre, place d'Astorg est ouvert toute l'année gratuitement de 10h à 18h (au moins), sous vidéosurveillance.

Faire vivre cette salle d'expo, est une mission qu'assument très bien Guy et Maryse Chantepie, assistés des membres de NMP. Le public apprécie et l'écrit sur le livre d'or.

Une étape studieuse à l'espace de découverte

L'Espace de découverte de la géologie et de la pierre voit passer un large public et reçoit assez fréquemment des visites organisées de collégiens et lycéens. La qualité des collections présentées et les panneaux explicatifs sont des supports précieux pour les enseignants qui les accompagnent. Cela correspond bien aux objectifs du musée qui s'adresse à des visiteurs de tous niveaux et horizons.

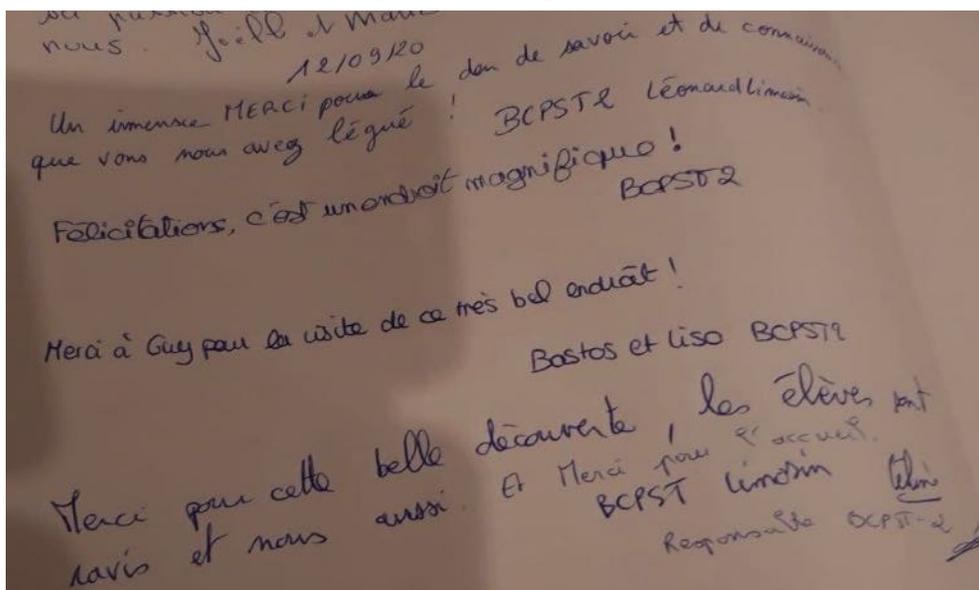
Samedi 12 septembre, une quarantaine d'étudiants de classe préparatoire du Lycée Limosin de Limoges, et leurs professeurs Céline Colson et Harold Loparelli, ont fait étape à Noailhac pour comprendre les phénomènes géologiques locaux en particulier



la formation des roches sédimentaires et la faille de Meyssac. Les élèves de cette classe de 2^{ème} année de prépa BCPST (Biologie, Chimie, Physique, Sciences de la Terre) s'intéressent en effet à ces matières, leurs études les conduisant vers des métiers touchant à l'agro-alimentaire, l'environnement, l'eau et travaux publics, vétérinaire, géologie, recherche, etc... Certains sont originaires du Limousin, mais ils viennent en majorité de toute la France.

L'étape de Noailhac, à la fois ludique et studieuse, s'inscrivait dans un programme de deux journées « sur le terrain », orientées sur les thèmes du métamorphisme (Massif Central) en première journée et de la sédimentologie (Bassin de Brive) sur la seconde journée.

Invités du parcours, les géologues Guy Chantepie et sa fille Érica ont pu développer leurs présentations sur les roches sédimentaires et fossiles bien présents dans notre région. Les appréciations des étudiants comme des professeurs laissent augurer des suites à cette initiative. L'ouverture de l'Espace de découverte tous les jours de l'année donne une grande souplesse à cet égard.



Les appréciations de quelques participants

Un fossile exceptionnel Un géologue se documente



Daniel et Christian Lassalle
devant l'Espace de découverte

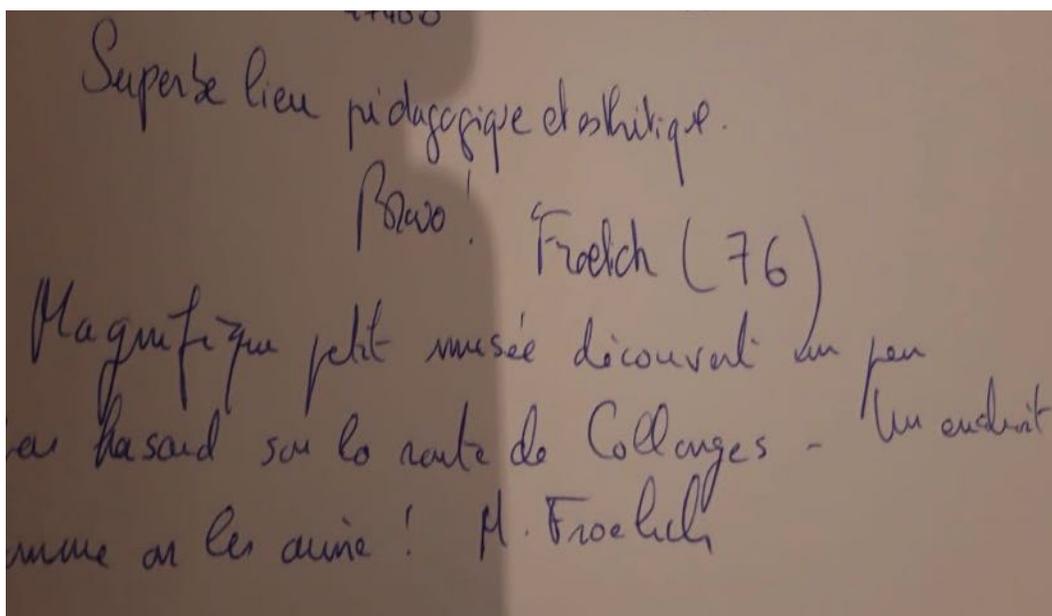
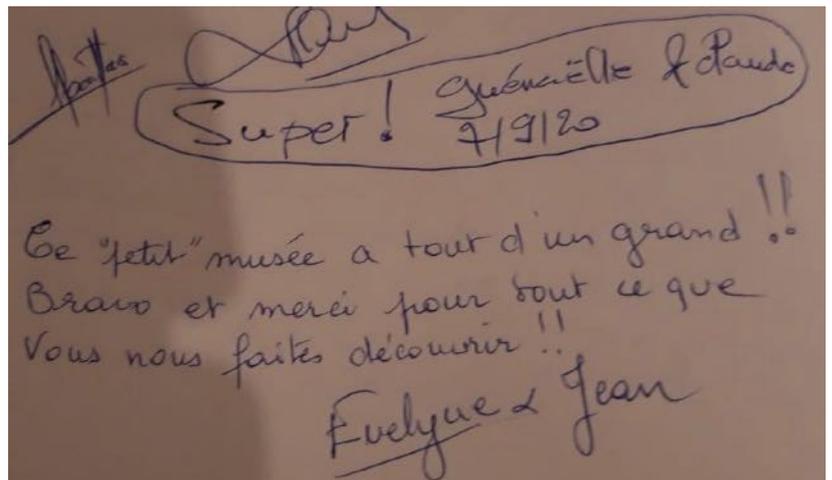
Le 6 septembre, c'est un géologue de Grenoble qui venait visiter la salle d'exposition en suivant les indications du guide géologique de la Corrèze publié par le BRGM. Après avoir sollicité la mairie qui lui a envoyé une plaquette explicative, il a souhaité rencontrer un responsable pour compléter ses informations. Il était très satisfait de ces belles et riches découvertes géologiques et a même demandé une copie de certains panneaux.

De retour dans sa région il a continué les échanges par mail, posant à Guy Chantepie des questions très pointues et réitérant ses félicitations : « Votre petit musée est tout à fait remarquable et les panneaux géologiques installés tout au long de la route sont une belle initiative dont beaucoup de régions pourraient s'inspirer. »

Il n'est d'ailleurs pas impossible que nos réalisations lui donnent des idées.

Les visiteurs s'expriment

Les touristes sont toujours très agréablement surpris par la richesse de ce « petit » musée qu'ils ne s'attendaient pas à trouver dans un coin perdu de la campagne corrézienne.



La communication à Noailhac au fil du temps

*Installation du téléphone
à la Mairie*

*expose au Conseil Municipal
à installer le téléphone*

*proposition
de réserver un
emplacement pour
le téléphone*

*Installation
de la
Secrétaire de*

*Installation
de Chauffage*

*le Conseil Municipal accepte de verser à
la somme de 1087 N.F. demandée
des Postes et Télécommunications
pour l'installation du poste téléphonique du village
et demande également que l'installation
soit faite en quelque public de la D
au même temps.*

*Après avoir délibéré le Conseil Municipal
a décidé d'attribuer la somme
de 1087 N.F. pour
l'installation d'un
poste téléphonique
public au village
de Noailhac.*

*Nominat
sur prop
Conseil Municip
à titre de tambour
M. SAULE Germain, démissionnaire depuis le
décembre 1963.
Le traitement annuel de M. DELPY Jean est fixé
à 260.00 francs (Brut).*

*Arrêté.
Maire de Noailhac,
la loi du 5 Avril 1884.*








Des signaux de fumée à la fibre

Pierres du feu et signaux de fumée

Beaucoup plus anciens moyens de communication, les signaux par feux et fumée font l'objet de récits, expression d'une réalité ou simple tradition transmise au fil des générations, et situent des activités de ce type aux abords du Puy de la Ramière. Dans son ouvrage « *Un si joli petit village* », Marie-Henriette Riconie rapporte ses échanges avec le père d'Yvon Arlie à propos d'un petit menhir dressé près du sommet, marquant le lieu où les « Romains » et « Anciens » faisaient un feu pour correspondre avec les habitants des autres points forts du pays. Quand on observe le site, point culminant de toute la région à 502 mètres, il est permis de penser que l'idée est vraisemblable.

Investiguant sur les lieux en janvier 2011, l'archéologue Jean-Lucien Couchard, accompagné d'Yvon Arlie, Raymond Jaladi et Christian Lassalle, relève à proximité du sommet du Puy de la Ramière, les emplacements de petits menhirs et de pierres ayant servi à une construction disparue, ajoutant : « *L'hypothèse d'une ancienne tour à signaux relevant de la Vicomté de Turenne n'est pas à exclure* ». Il observe toutefois que pour correspondre avec Turenne, un relais devait être installé sur la butte voisine atteignant la cote de 490 mètres, sur le haut des sapins actuels de M. Peyrode (étude publiée au Bulletin de la société scientifique et archéologique de la Corrèze – Année 2012). Comme on le voit bien sur la carte reproduite ici, la triangulation permettant l'envoi et la réception de messages est obstruée par la butte aux sapins, qui a donc aussi pu servir de relais.

Nos anciens devaient bien communiquer entre eux d'une façon ou d'une autre.

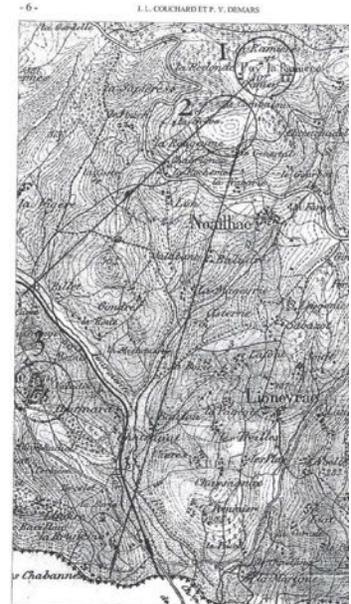


Fig. 2 - Extrait de l'Atlas de la Corrèze de 1879 avec tracé de l'angle mort du sommet de la Ramière.
 1 - sommet du Puy de la Ramière, 502 m
 2 - « La Pierre du Feu », 490 m
 3 - bourg et château de Turenne



Jean-Lucien Couchard,
Yvon Arlie

La communication à vitesse d'homme (ou d'animal)

Avant la Révolution française (1789)

Sur la commune de Noailhac, vos messages circulent en moyenne à 5 km/heure transmis par un homme, de 7 à 12 km par heure si vous faites trotter votre âne qui ne peut jamais galoper, les chemins étant impraticables et dangereux.

Si vous avez un message privé pour un Noailhacois, vous n'avez d'autre choix que de lui parler et pour le faire, peut être parcourir à pied la distance qui vous sépare de lui. Si la distance est un peu grande, le message urgent, vous vous transportez à dos d'âne, monture la plus



Outils de communication maîtrisée :
l'information transmise à pied ou à dos d'âne

répandue à Noailhac jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Vous pouvez charger un voisin de la commission, mais c'est sans garantie de discrétion parce que le message est *oral*, très peu de Noailhacois de l'Ancien Régime savent lire et écrire.

Vous voilà face à votre interlocuteur, parlez *patois du pays*, tout le monde, sauf quelques praticiens qui connaissent aussi le français, parle l'occitan régional.

Pour les messages officiels, le plus simple est de choisir un moment de regroupement général. Le tambour du garde de Mr de Noailles amène les Noailhacois à la sortie de la messe du dimanche, les proclamations sont publiques. Pour les interpellations individuelles, les communications personnelles, retour à la marche à pied ou au dos d'âne pour l'émissaire mandaté.

La rubrique faits divers est tenue à cette époque par les cancans échangés aux marchés ou aux foires, c'est dire que l'information y est déformée, manipulée. Mais c'est là qu'on donne et prend des nouvelles de la vie du canton.

Occupés à produire de quoi se nourrir et payer les taxes qui les étouffent, les Noailhacois sont peu nombreux à s'intéresser aux grands mouvements historiques. De toutes façons pour s'informer par la presse ou le livre, il faut savoir lire, privilège réservé aux nobles, aux curés et aux bourgeois aisés, soit à peu près 30 personnes sur 900, environ à Noailhac, 3 % de la population.

La Révolution va améliorer progressivement la communication administrative.

Une école fonctionne dans l'ancien presbytère. Réservée aux garçons, elle est confiée à Pierre Foussat, instituteur en 1793. Les filles auront Catherine Labrousse pour institutrice en 1794. On impose le français dès cette époque pour unifier la Nation.

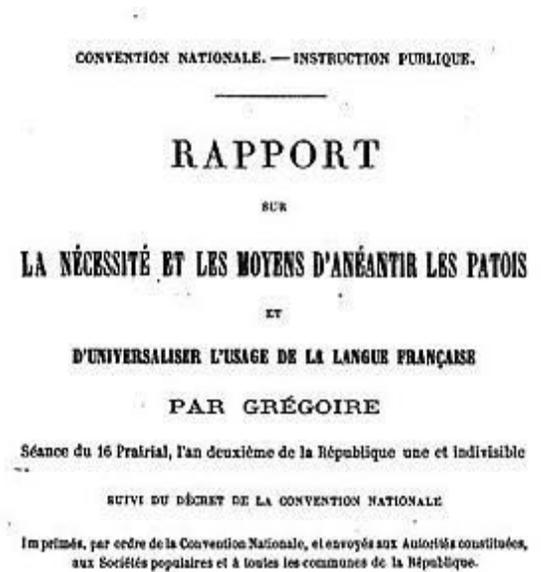
La circulation de l'information s'est accélérée. Il existe une poste officielle (1793) et les informations arrivent de Paris à Brive ou à Cressensac aux relais de diligences.

Pour Noailhac, les messages viennent du district de Brive et la commune est abonnée au bulletin des lois, aux « Annales patriotiques » qui sont livrées régulièrement en passant par Jean Brunerie de Collonges pour 10 livres par an.

Mais en ce qui concerne la communication personnelle des Noailhacois, rien de changé: pieds ou dos d'âne pour échanger, foires et marchés pour les nouvelles régionales.

La communication subie

Pour implanter les idées de la Révolution, les Noailhacois sont convoqués à renfort de cloche dans l'église pompeusement rebaptisée temple de la Raison et on les oblige à écouter régulièrement la lecture des lois, décrets transmis par Brive venus de Paris. Ces réunions ne font pas l'unanimité. Elles ont lieu en semaine, le décadi, tous les dix jours, pour que les gens oublient le rythme de la messe du dimanche.



Se comprendre du nord au sud 1793



Cachet du district de BRIVE 1793

Des signaux de fumée à la fibre

Le 27 frimaire An 2 de la République (jeudi 12 décembre 1793) vers 10 heures du matin, tout le monde est convié dans l'église de Noailhac, la municipalité célèbre la fête de la Raison, le maire Crozat est en chaire « pour faire au peuple une instruction civique, lui tenir ses devoirs, lui donner de l'horreur pour le fanatisme des prêtres » Etienne Arnal et son fils Antoine, cultivateurs du bourg, se mettent à crier leur ras-le-bol. « Il faut arracher le maire de cette chaire » « Il ne faut pas écouter ces barbouillages » « Il vaut mieux aller travailler » et d'ailleurs, les Arnal sortent de l'église avec un groupe de Noailhacois. Le commandant de la garde, Armand Farges court sur la place publique et conseille aux dissidents de rentrer pour écouter les chants civiques qui clôturent la séance. Ils refusent. Pour « avoir détourné le peuple de l'obéissance aux lois, soufflé le feu de la discorde tendant à l'avilissement de la loi, au mépris des magistrats et au maintien du fanatisme », Etienne et Antoine Arnal seront emprisonnés. Il faudrait consulter les registres d'écrou du district pour connaître leur sort.

50 ans plus tard, l'information circule mieux.

On a supprimé la fonction de « piéton » qui était chargé des communications municipales et qui

coûtait 30 francs par an et on a confié les messages officiels au garde champêtre tambour qui sera rémunéré 72 francs. Il fallait de toutes façons salarier cette fonction qui auparavant se payait en arrangements douteux avec les braconniers.

Il existe des journaux pour ceux à qui la Révolution a appris à lire.

En 1840, Mr de La Meschassée ironise sur le comportement de Jean Claux qui a trouvé le moyen de boire à bon compte. Il a acheté le journal et passe de maison en maison pour lire le compte-rendu de « l'affaire » contre un bon canon. (« L'affaire » dont il s'agit est le procès à Tulle de l'empoisonneuse du Glandier, dite « affaire Lafarge »)

La poste fonctionne, le premier timbre a été émis en 1849. Il n'y a pas encore d'enveloppe pour tous les courriers. Le timbre remplace les anciens sceaux et rend hermétique un pliage compliqué de la feuille manuscrite.

A Noailhac, comme ailleurs, pour que la communication circule mieux, il faudra attendre les lois Jules Ferry sur l'école obligatoire, soit 1881, 1882.



Des signaux de fumée à la fibre

Les foires

Voici réellement les lieux de communication depuis le moyen âge. Tous s'y retrouvent et bien qu'il n'y ait pas eu de foire sur notre commune les habitants se rendaient aux foires sur Meyssac, Collonges, Lanteuil, Turenne, L'Hôpital saint Jean.

Les grandes foires de printemps et d'automne étaient des lieux d'échanges de nouvelles très importants et même le facteur en profitait pour distribuer sur place le courrier ce qui lui évitait des tournées ; le confiant même aux voisins.



Les relais postaux

Il n'y avait pas de relais postaux sur Noailhac. Nous dépendions du relais de Creyssensac où jusqu'en 1820 tout le courrier de la commune arrivait.

Les malliers à cheval portaient ensuite le courrier aux habitants et souvent confiaient le courrier aux passagers de la diligence habitant le voisinage afin qu'ils le donnent aux destinataires.

La distribution du courrier

Sans entrer dans le parcours détaillé d'une lettre, rappelons qu'au milieu du 19^e siècle, le courrier s'est démocratisé avec l'apparition du timbre-poste collé sur les lettres ou les cartes postales pour payer le prix du transport.

Le facteur a d'abord exercé en milieu urbain avant d'apparaître en milieu rural pour une tournée tous les 2 jours, qui est devenue quotidienne en 1863. Il est le symbole d'un service nouveau rendu par l'État aux Français.

À pied, à vélo, en voiture, ou autres moyens,

les facteurs couvrent tout le territoire. Il effectuait 40 kms par jour en apportant le tabac ou d'autres commissions. Il mangeait souvent chez l'habitant. Ainsi Marcel Sembelie mangeait soit chez les Jaladi soit chez les Larbre, lors de ses tournées sur Orgnac. A l'époque le facteur distribue aussi l'argent. Dans sa sacoche il transporte les allocations familiales notamment et il n'avait pas le droit de poser sa sacoche.

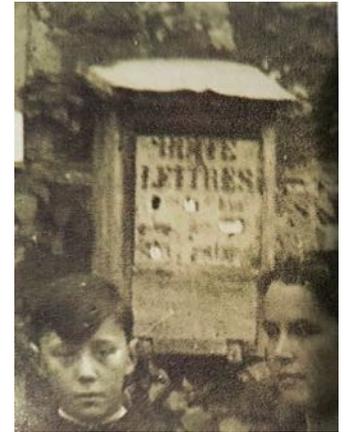
Ils sont nombreux à avoir fait la tournée à Noailhac et nous gardons le souvenir de certains d'entre eux.

Des signaux de fumée à la fibre

Dans les années 1960 et même avant, Monsieur Vialle faisait une pause, en fin de matinée, au café Germane, où l'attendaient les retraités venus acheter leur journal. Le café était en effet le dépôt de journaux : « Centre presse », « La Dépêche du Midi », « La Vie Corrézienne ». Autour d'un verre, il commentait l'actualité et les nouvelles du village avec les habitués.

Sachant que le café était un passage obligé pour le facteur, la plupart des habitants du bourg y déposaient leurs lettres, sur le buffet de la cuisine, devant le poste de radio, pour éviter de monter jusqu'à la mairie où se trouvait la boîte aux lettres.

Pour le déjeuner, Monsieur Vialle avait son couvert assuré dans une des familles de la commune, souvent à jour fixe.



La boîte aux lettres fixée à droite de la porte d'entrée de la mairie en 1940 (détail d'une photo de classe). On distingue la même boîte sur une photo de 1929.



Bien des lettres sont parties de Noailhac et tant d'autres y sont arrivées de France ou du monde entier, en temps de guerre ou de paix, mais le développement de l'informatique et surtout celui d'inter-net dans les années 1990 a vu l'avènement du courrier électronique. De nos jours, l'activité courrier des services postaux est en chute libre dans le monde entier.

Des signaux de fumée à la fibre

1914 - 1918 : des nouvelles du front

Quelques correspondances de jeunes Noailhacois partis à la guerre.

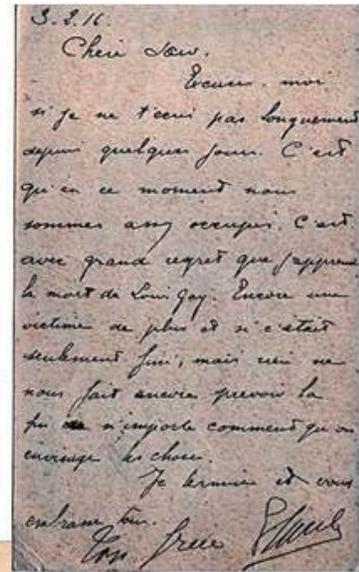


19 octobre 1915
Chère Louise,
Ayant un travail constant je finis par oublier même les meilleurs amis. Je vais toujours très bien à tous les points de vue et trouve de grands avantages à mon changement de situation. T'ai-je déjà dit que je faisais les fonctions de Caporal-Fourrier. Ci-joint un morceau de bruyère cueilli dans un boyau. Baisers affectueux. Léopold



3.2.1916
Chère sœur,
Excuse-moi si je ne t'écris pas longuement depuis quelques jours. C'est qu'en ce moment nous sommes assez occupés. C'est avec grand regret que j'apprend la mort de Louis Gay. Encore une victime de plus et si c'était seulement fini, mais rien ne nous fait encore prévoir la fin n'importe comment qu'on envisage les choses. Je termine et vous embrasse tous.
Ton frère

Germain Saule



Albanie Pogradec
Décembre 1917
Cérémonie de quarantaine. Population allant porter des vivres au cimetière pour leurs chers disparus !

Reçu ta carte du 6.12.17.
Toujours en bonne santé. Rien de nouveau
Ton affectueux
Léopold



23/11/1917
Chère Louise,
Deux mots pour te dire que je suis toujours en bonne santé et je désire que toi et tes parents vous soyez de même. Pour nous on est au repos depuis 15 jours mais nous embarquons dimanche 25 pour une destination inconnue. Tu diras le bonjour à tes parents pour moi. Je termine en t'embrassant de tout cœur.
J. Chalvet

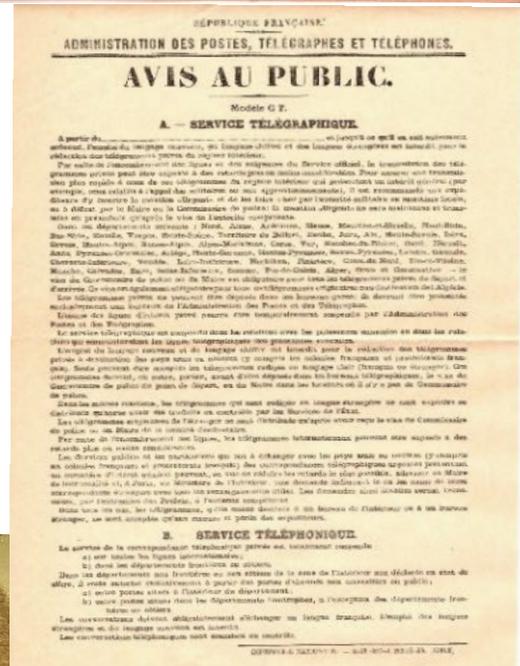
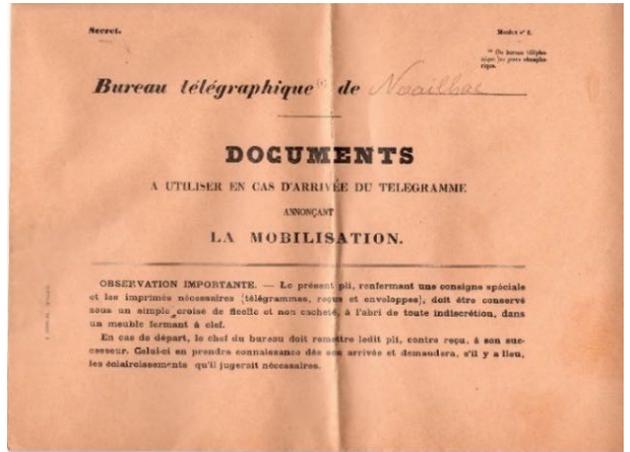


Des signaux de fumée à la fibre

La cabine téléphonique du bourg

La cabine téléphonique du bourg se trouvait, pendant la dernière guerre, dans la maison du forgeron Henri Bélie. Simone Gaillgot, née Bélie ne sait pas combien de temps elle y est restée. Elle se souvient que la cabine était installée sur le palier du premier étage au-dessus de la forge, près du logement familial. Sa mère, Marie, portait les télégrammes ou les messages aux habitants. Plus tard, le forgeron a souhaité avoir un téléphone personnel.

Ces documents de 1936 ont été remis sous pli cacheté à la cire, au gérant de la cabine téléphonique, considéré comme un auxiliaire de la Poste. Ils contenaient des instructions confidentielles en cas de mobilisation ou de danger de guerre.



Au cours de la séance du Conseil municipal du 25 octobre 1945, il a été décidé de confier la cabine à Jean Germane, prisonnier récemment rapatrié.

Le 14 janvier 1946, le Conseil a approuvé le devis de prise en charge de ce transfert, soit 6.428 Francs.

Une plaque : « Cabine téléphonique » a été fixée sur un mur de la maison Germane-Labrunie (café-épicerie-bureau de tabac), en face de l'église, bien en vue.



La porte de la cabine téléphonique



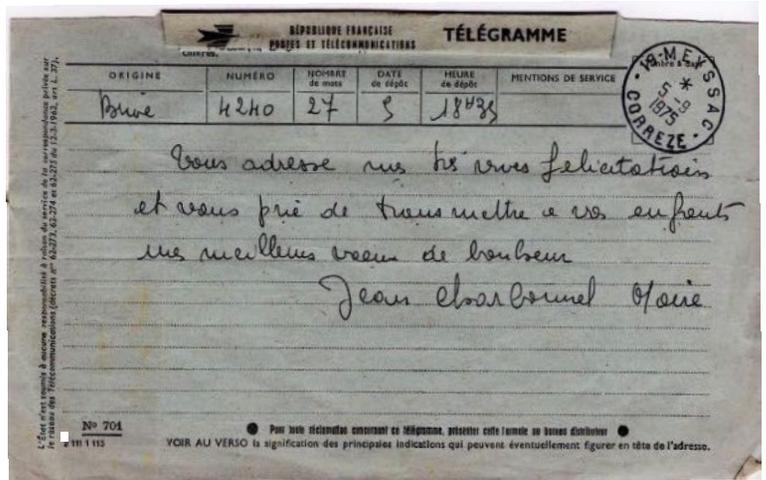
Photo prise en 1968

La cabine en bois, avec une porte vitrée sur la partie haute, a alors été installée dans un couloir isolé, entre le café et l'ancienne épicerie de Louise Labrunie. Elle portait une plaque interdisant de fumer et de cracher.

Par la suite, elle sera moins utilisée au profit d'un combiné fixé au mur dans un recoin plus près du café et de la nouvelle épicerie. Ce téléphone sera plus pratique pour entendre les sonneries et plus accessible pour les utilisateurs. On peut quand même transférer un appel dans la cabine pour garantir la discrétion.

Les télégrammes étaient copiés sur papier bleu et apportés au destinataire, en général par Jeanne Germane, qui transmettait aussi oralement les commissions qu'on lui demandait de faire. À cette époque, la communication se faisait surtout par lettres, ce qui n'était pas rapide, aussi, les messages que recevaient les gérants de la cabine téléphonique avaient souvent un caractère d'urgence et n'étaient pas toujours très agréables à apprendre. C'était souvent l'annonce d'un décès qu'il fallait transmettre.

Les enfants de la famille étaient aussi mis à contribution lorsque les parents étaient occupés. Robert Germane se souvient d'avoir eu pour mission d'apporter un télégramme à une famille de la Rougerie. Il avait une huitaine d'années et n'était jamais allé seul dans ce village éloigné du bourg. Il s'était fait accompagner par son meilleur copain et tous deux avaient longtemps marché en empruntant les chemins du Got et du Rieux. Arrivés en vue du château de la Coste, ils avaient eu l'impression d'être allés trop loin et persuadés qu'ils étaient sans doute presque arrivés à Brive... ils avaient fait demi-tour...



Un télégramme de 1975
La couleur d'origine a un peu pâli

Habités à garder les vaches et à explorer bois et ruisseaux, comme le faisaient les enfants de cette époque, ils étaient pourtant bien débrouillards. Leur trouble venait sans doute du fait qu'ils savaient qu'ils transportaient, inscrite sur un papier, l'annonce de la mort brutale du frère parisien de la personne qu'ils allaient rencontrer. Et là, ce n'était pas un jeu... Le message a finalement bien été acheminé mais cette fois par un adulte.

Peu à peu, les particuliers ont fait installer le téléphone chez eux et la cabine a servi de plus en plus rarement pour les Noailhacois ; seules quelques personnes de passage y avaient encore recours.

Elle a alors été remplacée par une cabine moderne, à pièces, en métal et vitres, installée sur la place de l'église, sous les platanes.



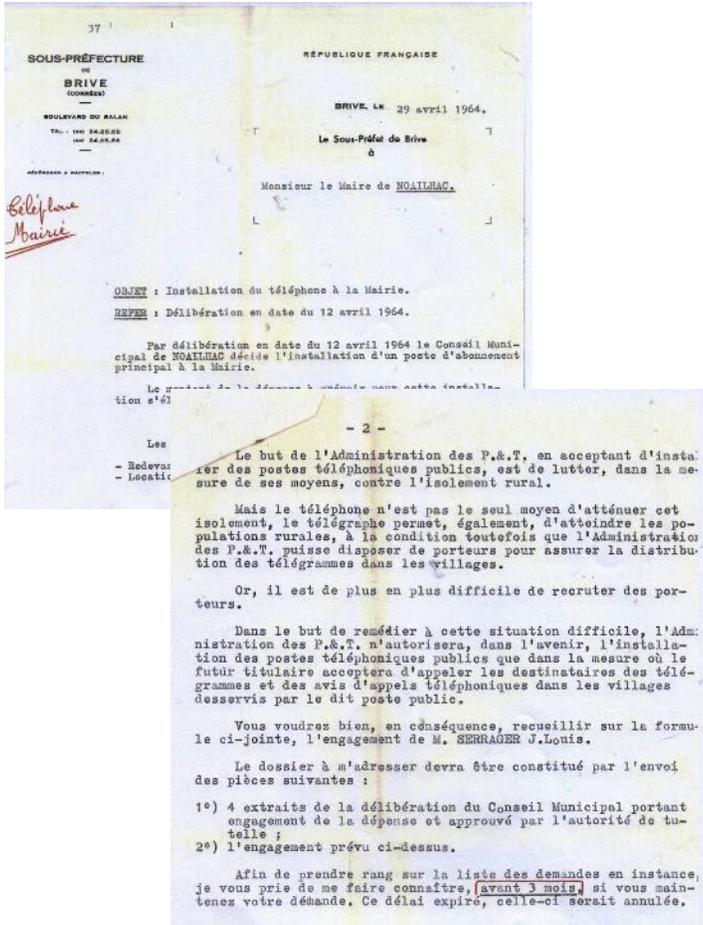
Enlèvement de la cabine téléphonique

L'ère du téléphone portable a entraîné la fin du téléphone public.

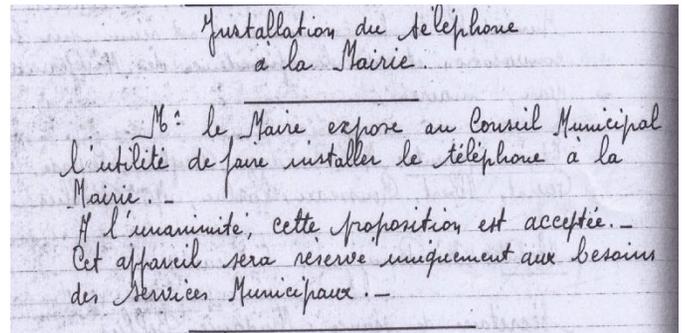
Le Noailhac Info de juin 2016 mentionne l'enlèvement de la cabine du bourg :
« Le taux d'utilisation de la cabine téléphonique de la Place de l'église étant quasi nul, France Télécom, qui a une politique de suppression des cabines téléphoniques à l'échelon national, a procédé à son enlèvement fin mai. Avec ses panneaux de verre brisés, elle présentait un danger et plus aucun intérêt à l'époque où chacun possède un téléphone portable. Elle laisse place nette pour un futur aménagement de ce lieu après les travaux de l'église. »

Des signaux de fumée à la fibre

Le Poste téléphonique pour le village de Rignac



Le 12 mars 1964 le conseil municipal décidait par délibération de l'installation d'un poste d'abonnement principal à la mairie.



Le poste de Rignac a été installé chez un particulier : monsieur Jean Louis Serrager, ce dernier s'engageant à aviser sans délai les destinataires de télégrammes et d'avis d'appels téléphoniques dans les villages desservis par ce poste public : approximativement de Castel Dijo à Baladre et le Got.

Le poste devait rester disponible 365 jours (et nuits) par an.

Il était installé dans la salle à manger, et les utilisateurs mettaient des patins aux pieds pour ne pas abîmer le plancher ! les propriétaires sortaient alors de la pièce pour respecter la confidentialité des appels.

Un compteur indiquait le prix de la communication, qui était réglé au propriétaire des lieux.

Ce poste a rapidement perdu de son utilité avec le développement des installations dans les maisons, et dans les années 1970, le branchement a été repris à titre personnel par la famille.

Ainsi pendant une dizaine d'années environ, la maison Serrager aura été pour cette partie de la commune le point de départ et d'arrivée de toutes les informations des familles voisines : appel du médecin, du vétérinaire, nouvelles des familles, etc.

En 1964 il était également décidé de l'installation d'un poste d'abonnement public au village de Rignac.

Le sous-préfet de Brive informait le maire de Noailhac de son accord par courriers des 29 avril et 6 mai 1964 (courriers conservés en mairie).

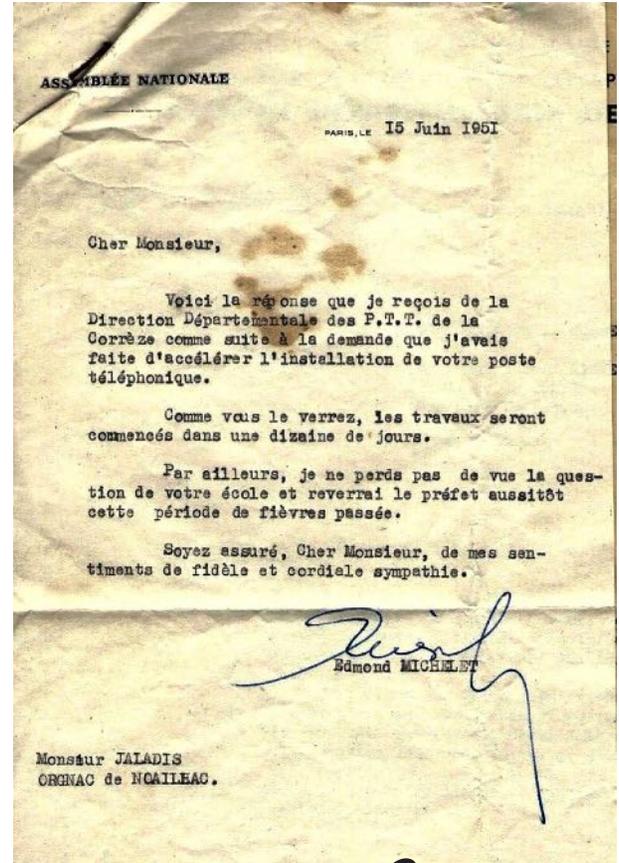
La taxe de raccordement, à la charge de la commune, était alors fixée à 300 francs.



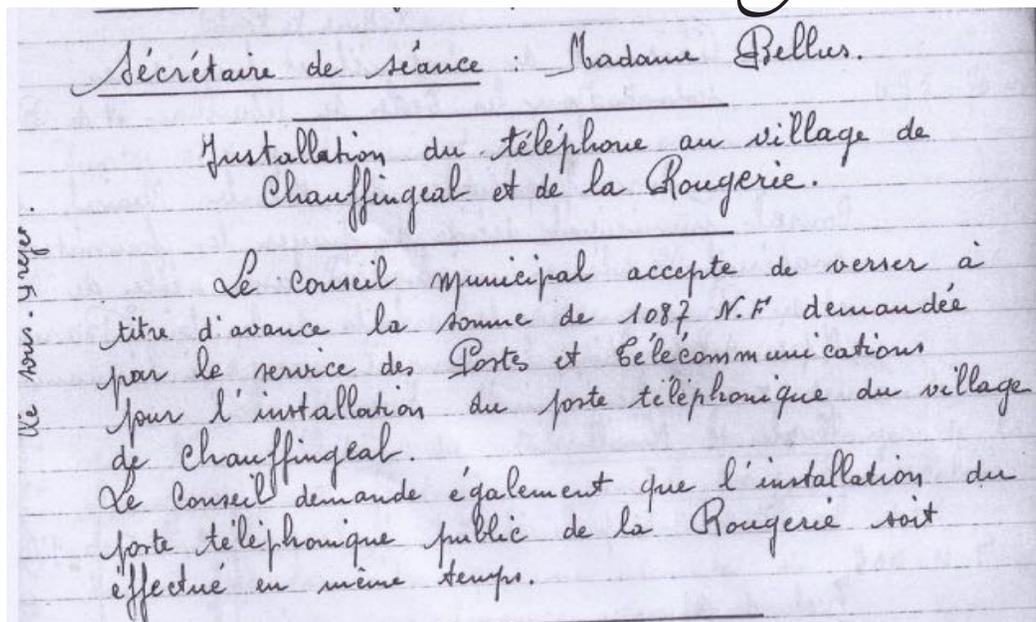
Le Poste téléphonique à Orgnac

Depuis juillet 1951, il y avait un téléphone public à Orgnac chez les Jaladi. En regardant le courrier de réponse vous verrez qu'il est signé Edmond Michelet. Enfin pas tout à fait chez lui mais plutôt dans la remise. En effet M. Jaladi ayant été résistant et ayant connu la guerre ne souhaitait pas que l'on puisse entendre les conversations ; alors il avait monté en bois une cabine dans la remise de la cour. On passait par le central de Brive pour obtenir son correspondant. Quand le téléphone sonnait on courait chercher le voisin concerné par l'appel et Jean-Marie Jaladi se souvient de Mme Clauzel appelée, arrivant en courant, et ne comprenant pas pourquoi ce « truc » causait. Elle recevait un appel de son frère du Lot.

Les familles acceptant le téléphone public n'étaient pas rémunérées. Il y avait un relevé des unités consommées et M. Jaladi calculait avec le tableau des tarifs ce que devait l'appelant et ce dernier payait. Ensuite il reversait l'argent.



Le Poste téléphonique pour le village de Chauffingeal et à la Rougerie



La cabine de la Rougerie était installée devant la grange de Jean-louis Albert le long de la route (ancien arrêt de bus) associée à une boîte à lettres. Elle a été enlevée à la suite de dégradations. Le monnayeur avait été vidé. Ensuite elle a été installée dans la vieille maison de Patrick Pomarel.

Des signaux de fumée à la fibre

Le tambour de ville

Le tambour de ville était un crieur public qui faisait des annonces en utilisant son tambour pour attirer l'attention. Les gens se regroupaient et l'écoutaient. Après un roulement de tambour et un tonitruant : « Avis à la population », il transmettait les informations municipales dans le bourg mais aussi en se déplaçant dans la commune.

C'était un acteur important de la communication dans le village.

Jules Chalvet était tambour de ville dans les débuts du siècle dernier. Lucien Labrunie, né au bourg en 1925, se souvient très bien de lui. Perché sur une pierre, il faisait ses annonces en patois, elles débutaient par : « Escota un pauc si veus platz ! » (Ecoutez un peu s'il vous plaît). C'est aussi lui qui s'occupait du four, alors accolé à la maison Leymonerie, et gérait la cuisson du pain pour les habitants du bourg. Avec sa femme Céline, il tenait le café restaurant qui se trouvait à l'angle de la rue de la Liberté et de la rue des Écoles, en face du restaurant La Bastidie. Jules Chalvet est décédé en 1940.

Germain Saule, l'oncle de Lucien Labrunie, a succédé à Jules Chalvet.

Après sa carrière militaire à Grenoble, débutée à la fin de la guerre de 1914-1918, au 93^e régiment d'artillerie de montagne, l'adjudant-chef Germain Saule, a pris sa retraite peu avant la dernière guerre, dans sa maison natale au centre du bourg de Noailhac.

Il a exploité la petite ferme de ses parents et s'est consacré à la menuiserie qui était l'une de ses passions.



Germain Saule
et son tambour



au tambour afficheur.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal décide d'attribuer la somme de 2000f à M^r Saule Germain tambour afficheur pour paiement des heures supplémentaires occasionnées par le port des cartes d'électeurs en vue des élections municipales.

Somme prise au Ch. VII dépenses imprimées.

Il était aussi tambour afficheur, rémunéré par la mairie à ce titre.

Pour délivrer ses messages, il se tenait à la sortie de la messe du dimanche, en face du portail d'entrée, devant le café.

L'agenda de 1952 de Germain Saule, porte encore quelques-unes de ses annonces :

À la date du dimanche 13 juillet, on peut lire : « Jaladi Armand d'Orgnac a trouvé un blouson d'enfant entre la Bitarelle et Orgnac. Il est déposé à son domicile. » et le même jour : « Naissance d'un 2^e garçon, Jean-Michel, aux époux Vichy Saule du bourg » ou le dimanche 21 décembre : « Mr Porte, Primeurs à Meyssac sera à Noailhac mercredi matin à la place de vendredi ».

Nomination d'un tambour Afficheur.

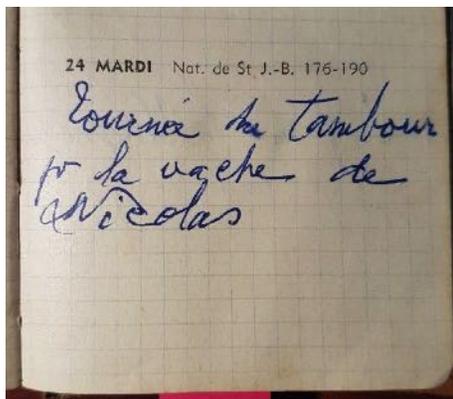
Sur proposition de M^r le Maire, le Conseil Municipal accepte de prendre M^r DELPY Jean, à titre de tambour afficheur en remplacement de M^r SAULE Germain, démissionnaire depuis le 31 décembre 1962.

Le traitement annuel de M^r DELPY Jean est fixé à 260.00 francs.. (Brut) ..

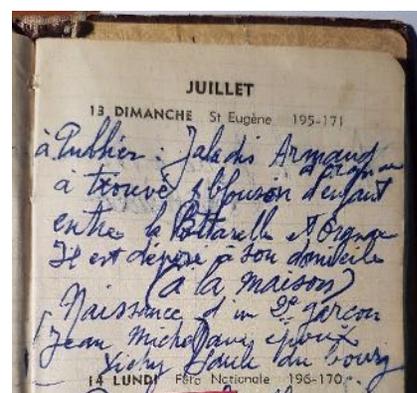
Arrêté.

Le Maire de Noailhac,
Vu la loi du 5 Avril 1884.

Il faisait parfois la tournée du tambour dans toute la commune, en particulier pour annoncer qu'une vache accidentée avait été abattue. Elle était alors débitée en morceaux par un boucher et vendue dans les jours qui suivaient. Il n'y avait pas de mutuelle et la perte d'une vache était, pour les agriculteurs, un très gros préjudice. La solidarité était la règle, tous les habitants mettaient un point d'honneur à les aider en se rendant à leur ferme pour acheter quelques pièces de viande, limitant ainsi le dommage.



24 juin 1952



13 juillet 1952

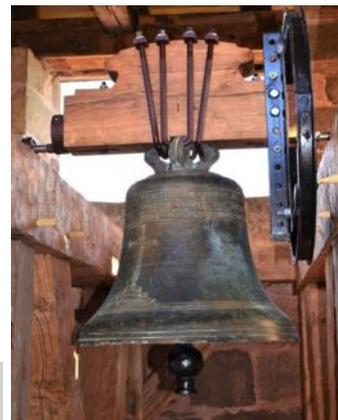
Sur son carnet, Germain Saule a écrit par exemple le 14 septembre 1952 : « Abattage de la Rouge » et le lendemain : « Tambour pour la Rouge » et le 18 septembre : « Tambour pour le bœuf de Mr Rousseau ».

Dans son annonce, il devait absolument préciser que la vache n'était pas morte de « mal dangereux », mais accidentellement et qu'elle était donc propre à la consommation.

Les cloches

Les cloches étaient un moyen d'information non négligeable à Noailhac comme dans toutes les communes rurales. Pour les mettre en mouvement, des cordes accrochées à la petite et à la grosse cloche, sortaient de deux petits trous percés dans la voûte du chœur et descendaient jusqu'au sol. Lorsqu'elles ne servaient pas, elles étaient attachées à un crochet fixé aux stalles.

La petite cloche de 1659



Le sonneur savait tirer à bon escient sur ces cordes pour balancer les cloches et produire les sons souhaités. Sonner les cloches ne s'improvisait pas, il fallait les faire tinter ou sonner en pleine volée selon les circonstances en maîtrisant un code en partie oublié aujourd'hui. La plupart du temps, le sonneur savait actionner les deux cloches en même temps, mais les enfants de chœur ou la famille étaient parfois mis à contribution.

Tous les jours il sonnait l'angélus, matin, midi et soir (traditionnellement, 6h, midi, 18h mais ici, 7h, midi, 19h) : trois séries de trois tintements puis une sonnerie en volée. À l'origine, les cloches appelaient ainsi les chrétiens à la prière. En pratique, elles donnaient l'heure à ceux qui ne portaient pas de montre et réglaient leurs activités sur ce rythme.

Les cloches annonçaient un certain nombre d'événements.

Le glas sonnait lors du décès d'une personne : s'il marquait neuf coups, on savait que le défunt était un homme, sept coups, c'était pour une femme et cinq pour un enfant. Chaque jour on l'entendait après l'angélus, jusqu'à l'enterrement. C'est encore le cas de nos jours si la famille du défunt en fait la demande.

Le glas est un tintement lent, par contre le tocsin qui est une sonnerie de cloche civile pour alerter la population d'un danger imminent, d'une catastrophe naturelle, est sonné à coups pressés et redoublés au rythme de 90 à 120 coups par minute.

Des signaux de fumée à la fibre

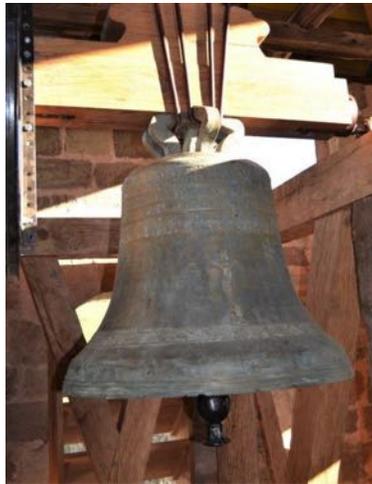
Le 1^{er} août 1914, le tocsin a retenti à travers la France pour annoncer à la population l'ordre de mobilisation générale.

Les cloches ne véhiculaient pas uniquement les mauvaises nouvelles mais aussi des événements plus gais comme la fin de la guerre.

Elles avaient disait-on, le pouvoir d'éloigner l'orage, on sonnait donc parfois les cloches lorsque le temps était trop menaçant pour les récoltes. La petite cloche qui avait un son strident était réputée plus efficace pour disperser les nuages. Avoir oublié de sonner un jour de gros orage, pouvait valoir de gros reproches au sonneur. Cette pratique a cependant pris fin lorsqu'un prêtre la jugeant trop dangereuse s'y est opposé.

Plus couramment, elles sonnaient pour indiquer les messes, les mariages, les baptêmes.

La sonnerie des baptêmes était assez sportive, il fallait monter au clocher au moyen de l'échelle branlante et carillonner en saisissant le battant des deux cloches dans chaque main. Si la sonnerie durait longtemps, les parrains et marraines qui rémunéraient le sonneur étaient plus généreux.



La grosse cloche de 1848

Bon nombre de familles avaient pour habitude de donner au sonneur une petite rémunération, la plupart du temps en nature, pour le remercier de son travail quotidien. Au début de chaque année, il faisait sa tournée, dînant chez les uns, recevant un sac de grain ou une bouteille d'eau de vie chez les autres.

Au milieu du 20^e siècle, après le dîner, pendant la semaine qui précédait Noël, « on sonnait les matines ». Pourquoi cette appellation alors qu'il s'agissait du soir ? Toujours est-il que les enfants du bourg, appréciaient particulièrement ce moment, ceux des hameaux éloignés venaient plus rarement. Accompagnés de leurs pères en général, ils se rendaient à l'église où le sacristain les laissait sonner les cloches presque librement. C'était un moment très joyeux pour les jeunes qui s'amusaient beaucoup en actionnant les cordes et

même en s'y suspendant un peu. Ces soirées dans l'église égayée par la crèche joliment décorée, avaient déjà un goût de fête, et leur permettaient de patienter jusqu'à Noël.

Plusieurs personnes ont assuré le rôle de sonneurs de cloches à Noailhac au cours du 20^e siècle.

Lucien Labrunie, qui vivait en face de l'église, les côtoyait et participait souvent.

Pierre Cognac, père de Jean et Élie, sonnait les cloches et était aussi fossoyeur, il a assuré le transfert de la plupart des tombes du vieux cimetière (Place du 11 Novembre) jusqu'au

cimetière actuel en 1930.

Pierre Saule (décédé en 1950), le grand-père de Lucien Labrunie a aussi été sonneur de cloches. Les jours d'enterrements, les cloches accompagnaient le convoi funèbre jusqu'à l'entrée du cimetière. Ces jours-là, Lucien aidait son grand-père à sonner jusqu'à ce que sa grand-mère Eugénie, postée à la fenêtre de sa chambre, les prévienne que le défunt était arrivé à sa dernière demeure et donc qu'il était temps d'arrêter.

François Marsoulaud qui vivait avec sa femme Louise dans la maison aujourd'hui partagée entre

les maisons Vichy et Peyrat a fait partie de la liste des sonneurs et des fossoyeurs. Il était également ouvrier agricole et travaillait à la journée.

Germain Saule le tambour afficheur, fils de Pierre, était aussi sacristain, il a été le dernier sonneur de cloches. Il s'acquittait de cette tâche tous les jours depuis les années 1940, secondé de sa sœur Louise ou sa nièce Jeanne et même de son petit neveu Robert, lorsque c'était nécessaire. Il est décédé en 1968 et cette année-là, le Conseil municipal a décidé de faire électrifier les cloches.

L'automatisation des cloches a « sonné » la fin des sonneurs. On entend toujours le son des cloches, mais on ne peut plus chanter : « Maudit sois-tu carillonneur... Dès le point du jour à la cloche il s'accroche. Et le soir encore carillonne plus fort... »

Des signaux de fumée à la fibre

La crécelle

Beaucoup moins utilisée que les cloches mais néanmoins présente dans nos traditions, la crécelle peut aussi être considérée comme un moyen de communication.

La crécelle est un instrument de musique populaire de la famille des percussions qui permet de faire du bruit.

Elle pouvait servir d'alarme pendant les guerres, d'avertissement au passage de personnes porteuses de maladies redoutées comme la lèpre ou la peste.



Elle avait un rôle dans l'église catholique avant Vatican II (1962-1965).

Elle était utilisée à Pâques, du Jeudi au Samedi Saint. Il fallait bien remplacer les cloches envolées pour Rome, pour appeler les fidèles à la messe. C'était le rôle des enfants de chœur qui passaient de maison en maison.

La crécelle qui est encore conservée à l'église de Noailhac ne ressemble pas au jouet souvent utilisé par les enfants, mais elle est tout aussi bruyante, en la secouant fortement on obtient un claquement puissant.

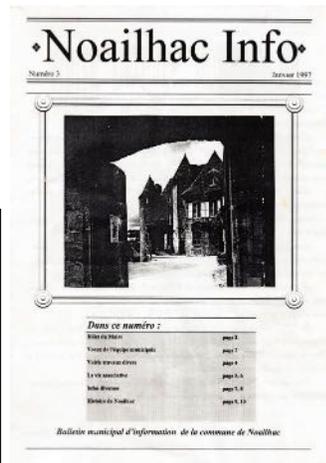
Autour des années 1950, lorsqu'il était enfant de chœur, Robert Germane se souvient d'avoir circulé dans le bourg pendant la période de Pâques, en agitant la crécelle pour remplacer les cloches avant un office religieux. Pour faire encore plus de bruit, les enfants de chœur utilisaient aussi une clochette qui habituellement servait à des moments importants de la messe. Ils disposaient également d'un groupe de sonnettes accrochées à un manche. Impossible de ne pas les entendre !

La communication papier



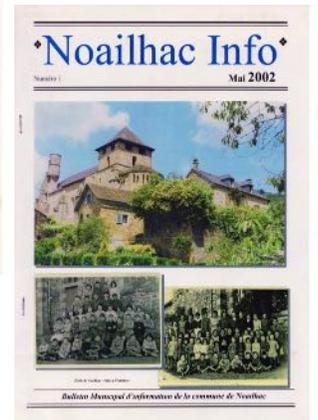
La vie paroissiale de Noailhac 1939

Noailhac Le Lien
1989



Noailhac Info
1997

Noailhac Info
2002



Des signaux de fumée à la fibre

L'histoire

Après l'utilisation de moyens primitifs, commence avec les premiers services postaux organisés, le développement du télégraphe, du téléphone, des communications sans fil puis numériques. C'est sans doute un des domaines où la technologie a évolué le plus fortement.



Le réseau téléphonique français est exploité à partir des années 1880. A ses débuts le réseau téléphonique est entièrement manuel et nécessite l'intervention d'une opératrice.



En 1919, il passe en automatique, permettant d'établir directement la communication entre usagers.

En 1945, le premier téléphone portable (1G) se libère de tout lien physique avec le réseau. Son rayon de portée est très limité.



À partir de ces années 1980, les téléphones mobiles commencent à se diffuser grâce au déploiement des réseaux cellulaires. Arrivent alors les téléphones portables 2G. Cette 2^{ème} génération permet l'utilisation du téléphone sur une plus grande distance, grâce aux antennes relais.

Le Minitel : Lancé en France en 1982 par les PTT et connaît un succès rapide. Il permet d'accéder à des services en ligne . Il a hissé la France au premier plan de la télématique mondiale. Le réseau Teletel ferme le 30 juin 2012 conséquence de la décroissance des usages malgré de timides tentatives d'évolutions du Minitel, face à la concurrence d'Internet désormais facilement accessible depuis les ordinateurs personnels.



Du minitel aux tablettes :

Dès l'apparition du Minitel les services publics, entreprises... ont dû s'adapter et communiquer aux administrations les déclarations Urssaf ou encore les paies avec beaucoup de problématiques de transmission. Les ordinateurs ont simplifié ces démarches et au fil des années se sont miniaturisés. En effet nous n'avons plus de grosses tours bien encombrantes mais de plus en plus d'ordinateurs portables sur lesquels nous pouvons travailler, communiquer, regarder des films ...

Ainsi les Noailhacois communiquent avec enfants et petits-enfants à l'autre bout de la France ou de la planète en quelques clics. Les grands parents ont souvent pris l'habitude d'avoir des conversations virtuelles de qualité avec tel ou tel de leurs petits-enfants aussi bien sur un livre, une dissertation ou simplement le quotidien.



Les agriculteurs échangent et déclarent leurs naissances animales directement aux services administratifs sans courrier.

La secrétaire de mairie transmet tous les éléments de comptabilité, de paie, d'urbanisme et autres, directement via les plateformes dédiées. Enfin beaucoup de réservations de gîtes ou d'hôtels se font directement par les sites sans conversation téléphonique ni écrit. Cette accélération du virtuel de communication laisse toutefois quelques-uns de nos habitants sur le bord du chemin et rien ne vaut une bonne conversation en tête à tête pour se comprendre.

En moins de 100 ans nos échanges ont pris de la vitesse. Tout cela a entraîné la mort des télégrammes, des cabines publiques la diminution du trafic postal...mais nous a permis de communiquer de façon immédiate parfois sans prendre le recul que l'écriture permettait. Les jeunes mettent toute leur vie sur les réseaux sociaux et reçoivent la vie vraie ou supposée vraie des internautes du monde entier. Les informations arrivent en temps réel et les uns poussent les autres. Certains n'arrivent pas à se déconnecter, et les effets pervers existent mais avec une utilisation raisonnée on ne peut qu'admirer l'évolution de nos moyens de communication en un siècle et qu'apprécier la facilité apportée dans nos vies. Ce n'est pas fini car la fibre arrive.

La fibre

De tous temps les hommes ont communiqué mais les moyens actuels ont accéléré le phénomène et voici la fibre qui arrive. Elle sera sur Noailhac au 30 mars 2021 et activée le 1 juillet 2021. En effet durant le laps de trois mois les opérateurs proposeront des « packs » de connexion permettant à chacun d'entre nous de faire ses choix tant matériels que financiers. Tout va encore aller beaucoup plus vite mais avec moins de contacts physiques entre les humains.

Par ailleurs au cours de cette année 2021 arrivera aussi le Wifi public au niveau du bourg permettant à chacun de profiter d'internet sans frais. Cela sera surtout utile à nos visiteurs et aux personnes utilisant la salle des fêtes.



ACCÉDER À LA FIBRE... C'EST FACILE !

Dossier

JE ME PRÉPARE À L'ARRIVÉE DE LA FIBRE CHEZ MOI !



SOIT EN SOUTERRAIN

LE RÉSEAU PUBLIC FIBRE ARRIVE DEPUIS LA RUE

SOIT EN AÉRIEN

J'habite dans un immeuble de plus de 3 logements.

Je m'assure que le technicien aura accès aux locaux techniques de l'immeuble le jour du rendez-vous de raccordement (contactez votre syndic ou votre gardien pour avoir les clés).

À noter : le propriétaire ne peut pas s'opposer au raccordement de son locataire.

Des infos supplémentaires, des questions ? Un seul numéro :

0 806 806 006

Service gratuit * prix appel

Je choisis la pièce où je souhaite installer mes équipements Fibre : Prise optique (PTO) / Boîtier Fibre (ONT) / Box de mon fournisseur d'accès à Internet (Modem). Près d'une prise électrique et de la TV de préférence.

Je vérifie que le technicien pourra faire passer la Fibre depuis la rue jusqu'à cette pièce. La Fibre suit généralement le même chemin que la ligne de téléphonie fixe. Aussi, vérifiez qu'aucun arbre ou fourreau bouché ne gênera le passage de la Fibre sur votre propriété privée.

En cas de difficulté, une solution sera proposée.



Noailhac Info : le journal de la Mairie de Noailhac - Janvier 2021

L'animateur de la commission "Presse" est Caroline de Paysac.

Rédactrices et rédacteurs : Jacques Bouygue, Emmanuelle Boyer, Guy et Maryse Chantepie, Aurélie Didière, Antoine Lamagat, Dany Lassalle, Christian Lassalle, Gwénaëlle Lepoutre, Dominique Mézan, Caroline de Paysac, Cathy Ruebenthaler, Mado Thiaucourt. Les associations Noailhac Intervillages et Noailhac Mémoire et Patrimoine, ainsi que le Yoga et la Zumba.

Merci aux personnes ayant fourni des photos et à Joseph Felipe-Luis pour ses nombreuses prises de vues.

La mise en page a été réalisée par Catherine Lejeune.

La maquette de ce journal a été finalisée le 20 novembre 2020 Il a été imprimé le 16 décembre 2020

Dossier

COUREZE LE DÉPARTEMENT
100% fibre 2021

LES AVANTAGES DE LA FIBRE

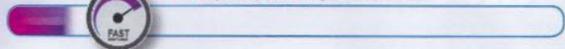
LA FIBRE PLUS PERFORMANTE QUE L'ADSL

Temps de téléchargement pour un film full HD (30 Go)

ADSL [15 MBITS/S] : 4H30 ENVIRON



FIBRE (500 MBITS/S) : 4 MINUTES



Avec des débits bien plus performants et bien plus stables que l'ADSL, la Fibre permet la transmission d'un grand nombre d'informations à la vitesse de la lumière et sans perte, quel que soit l'emplacement du logement.

PROFITEZ DE NOUVEAUX SERVICES GRÂCE À LA FIBRE.



- **Connexions Internet** simultanées de plusieurs équipements (PC, tablettes, TV...). Toute la famille peut profiter pleinement des performances de la Fibre en même temps.
- **TV ultra haute définition** et 3D sur un ou plusieurs postes + des bouquets de chaînes.
- **Téléphonie sur Internet illimitée** vers fixes et mobiles et vers différents pays.
- Télétravail, vidéo-conférence, services en ligne : Santé, Administration, Éducation...
- Domotique et réseaux intelligents...

PASSEZ À LA VITESSE DE LA FIBRE DÈS À PRÉSENT !
CHOISISSEZ VOTRE FOURNISSEUR D'ACCÈS À INTERNET SUR LE SITE
WWW.NATHD.FR ET ABONNEZ-VOUS !